



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9243^e séance

Vendredi 13 janvier 2023, à 15 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Ishikane.	(Japon)
<i>Membres :</i>	Albanie	M. Hoxha
	Brésil	M. Costa Filho
	Chine	M. Zhang Jun
	Émirats arabes unis	M ^{me} Nusseibeh
	Équateur	M. Pérez Loose
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M. de Rivière
	Gabon	M. Biang
	Ghana	M ^{me} Oppong-Ntiri
	Malte	M ^{me} Frazier
	Mozambique	M. Afonso
	Suisse	M ^{me} Baeriswyl
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la Lituanie, de la Pologne et de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. Olof Skoog, Chef de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M^{me} DiCarlo.

M^{me} DiCarlo (*parle en anglais*) : Le premier anniversaire de la guerre en Ukraine approche, sans que rien ne laisse entrevoir la fin des combats ou des souffrances. Tout au long de la période des fêtes, les forces russes ont poursuivi leurs frappes sur les principales villes ukrainiennes. Trop d'Ukrainiens ont passé ce qui est normalement une période festive dans des abris anti-bombes. Loin de faire la fête, d'innombrables familles à travers le pays ont pleuré la perte d'êtres chers.

Dans la matinée du 29 décembre, les forces russes ont lancé de nouvelles attaques dans toute l'Ukraine, visant notamment les régions de Dnipro, de Kherson, de Kivohrad et de Kyïv. De nombreuses attaques ont été enregistrées dans les villes de Kharkiv, d'Odessa, de Lviv et de Jytomyr, ainsi qu'à Kyïv. Deux jours plus tard, à la veille du Nouvel An, toutes les régions administratives ukrainiennes ont de nouveau reçu des alertes aux raids aériens.

Les attaques se sont poursuivies au début de l'année, malgré les annonces d'une possible cessation des hostilités pendant le Noël orthodoxe, une période sainte pour les Russes et les Ukrainiens. Le 6 janvier, un secouriste a été tué lors d'une attaque contre une

caserne de pompiers dans la ville de Kherson. Le lendemain, plusieurs régions de l'est et du sud de l'Ukraine ont été bombardées. Les combats au sol se sont intensifiés, notamment dans la région de Donetsk. Dans les zones d'hostilités actives, comme Bakhmout et Sole-dar, les combats incessants, y compris les combats de rue, représentent une grande menace pour les civils encore présents.

Rien qu'à Bakhmout, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a recensé 22 civils tués et 72 blessés depuis début décembre. À la suite des combats les plus récents, le HCDH a confirmé que le nombre total de victimes civiles depuis le début de l'invasion russe, le 24 février 2022, s'élevait à 18 096, dont 6 952 morts et 11 144 blessés. Le bilan réel est probablement beaucoup plus élevé.

La guerre a contraint des millions de personnes à fuir leur foyer. Nous saluons la générosité des pays qui ont accueilli près de 7,9 millions de personnes en quête de protection en Europe. Nous encourageons la poursuite des efforts déployés pour garantir aux réfugiés un accès équitable aux droits et aux services dans les systèmes nationaux. Environ 5,91 millions de personnes en Ukraine, dont 65 % de femmes et de filles, sont déplacées. Les déplacements sont alimentés par les attaques délibérées et systématiques dirigées contre les infrastructures civiles critiques, notamment les installations énergétiques et médicales.

En réponse à une demande adressée par l'Ukraine au Secrétaire général, le Programme des Nations Unies pour le développement a lancé une évaluation des dommages par secteur, en collaboration avec la Banque mondiale. L'évaluation, qui a pour but de recenser les besoins les plus pressants en vue de la remise en état des infrastructures énergétiques endommagées, est actuellement en cours, 90 % de la collecte des données ayant été effectuée.

Le nombre d'attaques enregistrées contre des établissements de soins de santé l'année dernière a été le plus élevé au monde. Au 4 janvier, on dénombrait 745 attaques. Dans les régions les plus touchées de l'est et du sud du pays, 15 % des installations seraient partiellement ou totalement hors service, et ce pourcentage s'élèverait à 50 % à Donetsk, à Zaporijia, à Mykolaïv et à Kharkiv.

Inévitablement, la guerre laisse aussi des cicatrices invisibles. Selon l'Organisation mondiale de la Santé, près d'un quart de la population risque de

développer des problèmes de santé mentale à cause du conflit. La destruction et la fermeture d'écoles auront également des conséquences durables sur les enfants et les jeunes. On estime que 5,7 millions d'enfants d'âge scolaire ont été directement touchés, dont 3,6 millions en raison de la fermeture d'établissements d'enseignement au début du conflit.

Ces derniers mois, les organisations humanitaires ont poursuivi leurs efforts pour étendre les opérations de secours à des zones auparavant inaccessibles, notamment dans les régions de Kharkiv et de Kherson. Au 5 janvier, les partenaires humanitaires avaient fourni des denrées alimentaires à près de 9 millions de personnes. Elles sont autant à avoir bénéficié d'une aide essentielle en matière de soins de santé dans tout le pays. L'accès à une eau propre et à des produits d'hygiène a été facilité pour environ 7,3 millions d'Ukrainiens. Plus de 3 millions de personnes déracinées par la guerre ou dont les maisons ont été endommagées ont bénéficié d'un abri d'urgence ou reçu des articles ménagers essentiels.

En réponse à la crise énergétique, les partenaires humanitaires ont distribué des centaines de générateurs pour s'assurer que les services essentiels, tels que les hôpitaux et les écoles, ainsi que les centres d'hébergement des personnes déplacées, puissent continuer à opérer. Au total, depuis le 24 février 2022, près de 14 millions de personnes ont reçu une aide de plus de 740 partenaires. Cela inclut 1 million de personnes dans des zones qui ne sont pas sous le contrôle du Gouvernement ukrainien. Mais l'intervention humanitaire est entravée par de graves contraintes d'accès, en particulier dans les zones sous contrôle russe, dans l'est. En vertu du droit international humanitaire, les parties ont l'obligation de faciliter le passage rapide et sans entrave des secours humanitaires à destination de tous les civils qui en ont besoin.

Le HCDH continue à documenter les allégations de violations graves des droits humains et à appuyer les efforts en vue de l'établissement des responsabilités. Depuis le 24 février, le HCDH a recensé plus de 90 cas de violences sexuelles liées au conflit, qui se répartissent en deux grandes catégories : celles majoritairement utilisées comme méthode de torture et de mauvais traitements en détention, touchant principalement les hommes ; et celles impliquant des viols, y compris des viols collectifs, de femmes et de filles dans les zones sous contrôle russe. Il est impératif de veiller à ce que tous les auteurs de violations des droits humains en répondent.

S'agissant de la question du principe de responsabilité, le Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale poursuit son travail en Ukraine, où il est présent depuis mai 2022. Comme le Procureur l'a indiqué dans ses exposés au Conseil, les priorités d'enquête de son bureau portent sur les allégations d'attaques visant des biens de caractère civil et le transfert et la déportation illégaux de civils, notamment d'enfants, de l'Ukraine vers la Fédération de Russie.

Sur une note positive, nous nous félicitons des contacts en cours et de la volonté des parties de poursuivre les échanges de prisonniers de guerre, dont le plus récent, dimanche, concernait 50 prisonniers ukrainiens et 50 russes. La réunion sur cette question, qui s'est tenue en Türkiye le 11 janvier, entre les médiateurs russe et ukrainien est également encourageante.

Malgré le contexte difficile, l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire continue à porter ses fruits, notamment en contribuant à faire baisser les prix alimentaires mondiaux. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture fait état d'une baisse continue de son indice des prix des produits alimentaires. Plus de 17 millions de tonnes de denrées alimentaires ont été transportées dans le cadre de l'Initiative et ont été livrées, ou sont en passe de l'être, à quelque 43 pays. Environ 20 % de ce total concernent des pays classés par la Banque mondiale dans la catégorie des économies à faible revenu ou à revenu intermédiaire inférieur.

L'ONU poursuit également ses concertations auprès de toutes les parties prenantes afin de lever les derniers obstacles aux exportations de produits alimentaires et d'engrais russes, notamment d'ammoniac. Ces exportations sont essentielles pour éviter une hausse des prix et atténuer l'insécurité alimentaire, et nous exhortons toutes les parties concernées à œuvrer dans ce sens.

Comme le Secrétaire général l'a clairement indiqué, l'invasion de l'Ukraine par la Russie constitue une violation de la Charte des Nations Unies et du droit international. Elle a engendré une catastrophe humanitaire et des droits humains, traumatisé une génération d'enfants et accéléré les crises alimentaire et énergétique mondiales. Et pourtant, ces ravages pourraient être dérisoires par rapport aux conséquences d'un conflit prolongé.

J'ai dit au début de ma déclaration que rien ne laisse présager la fin des combats. La logique qui prévaut est d'ordre militaire avec, pour l'heure, très peu

de place pour le dialogue, voire aucune. Mais toutes les guerres ont une fin et celle-ci n'échappera pas à la règle. L'Ukraine, la Russie et le monde ne peuvent pas se permettre que cette guerre continue. Le Secrétaire général est prêt à aider les parties à mettre fin à ce conflit insensé et injustifié, sur la base de la Charte des Nations Unies et du droit international.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} DiCarlo de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé détaillé, un de plus, sur la situation en Ukraine.

Une année a passé et la situation en Ukraine n'a pas changé. Ces 323 jours d'une guerre sans relâche, injuste et injustifiée, ont entraîné des dégâts effroyables pour la population et les infrastructures physiques, économiques et humaines du pays. Des milliers de civils ont été tués. Environ 8 millions de personnes sont aujourd'hui des réfugiés. Une grande partie de la population souffre de traumatismes psychologiques. Malgré la condamnation et le rejet du monde entier, au mépris du lourd tribut payé en vies humaines, en dépit de tout, la Russie s'obstine.

Les civils ukrainiens et leurs familles ont enduré, et endurent encore, une dévastation croissante. Les enfants continuent d'être tués, blessés et profondément traumatisés par la violence qui les entoure. Les innombrables drames individuels racontent une histoire plus vaste. Prenons l'histoire de Yaroslav, un garçon de 13 ans qui attendait la nouvelle année avec sa famille à Naddnyprianske lorsque leur maison a été la cible de tirs russes. Grièvement blessé, il a été transporté dans un hôpital de Kherson. Mais dès les premières minutes de 2023, l'armée russe a bombardé l'hôpital, et Yaroslav a été évacué vers un autre hôpital, à Mykolaïv, où les médecins continuent à se battre pour lui sauver la vie, et nous espérons qu'ils y parviendront. Combien d'autres enfants, garçons et filles, ont vu leur destin à la merci d'une guerre qu'ils ne veulent pas et ne comprennent pas ?

Parmi les innombrables catastrophes infligées à l'Ukraine, il en est une qui est aussi frappante que douloureuse, à savoir le fait qu'il n'y a plus d'enfants en Ukraine. Je ne parle pas de ceux qui ont été tués sans pouvoir comprendre le monde dans lequel ils sont nés. Je ne parle pas de ceux qui ont été contraints de tout

laisser derrière eux pour fuir une guerre imposée par ceux qui prétendaient être leurs frères. Et je ne parle pas de ces dizaines de milliers d'enfants déportés et donnés en adoption à des étrangers en Russie. Non, je parle de ces adultes prématurés, trop jeunes, en Ukraine ; ceux qui ont été forcés de grandir de plusieurs années en à peine quelques mois ; ceux qui sont obligés d'affronter des chars d'assaut plutôt que de jouer avec des soldats de plomb ; ceux qui ne peuvent pas aller à l'école parce qu'elle a été détruite ; ceux qui ne parviennent pas à dormir, de peur qu'un missile tombe sur leur maison et ceux qui n'ont plus de larmes pour pleurer leur misère.

Dès le tout premier jour de cette guerre, nous et l'écrasante majorité des Membres de l'Organisation avons fait une distinction fondamentale : la Russie est l'État agresseur, l'Ukraine, elle, se bat pour se défendre, pour sa survie. La Russie a tort et rien ne peut ni ne pourra jamais changer cela. Aucune machine de propagande n'a pu altérer cette réalité. L'armée et le peuple ukrainiens ont démenti toutes les prévisions. Nous applaudissons leur résistance héroïque et leur génie militaire face à une invasion brutale. C'est pourquoi il est et reste essentiel d'aider les Ukrainiens à se défendre et à l'emporter pour rétablir leur souveraineté et sécuriser leurs frontières, parce que tout autre résultat ne fera qu'aiguïser l'appétit du Kremlin.

N'oublions pas que seulement huit ans se sont écoulés entre la saisie de la Crimée par la Russie et l'invasion de l'Ukraine. Ceux qui croient accomplir une mission divine en faisant renaître des empires déchus ne s'arrêteront pas si on ne les arrête pas ; ils se contenteront de patienter jusqu'au prochain coup. Le monde a besoin que l'Ukraine conserve ses frontières pour protéger l'ordre mondial contre les transgresseurs actuels et futurs des règles convenues d'un commun accord. L'Ukraine est parvenue à montrer au monde la force de ce qui est juste face à l'illusion de puissance. Dans ce conflit, ce sont le courage et la résilience des Ukrainiens qui incarnent l'espoir d'une vie pacifique pour nous tous.

Depuis février de l'année dernière, le cours de la guerre a maintes fois forcé la Russie à revoir ses objectifs militaires à la baisse. La Russie a abandonné la région de Kyïv parce qu'elle en a été expulsée. Les représentants du Kremlin ont décrété que la « Russie est à Kherson pour toujours », mais elle a ensuite été forcée de se retirer. Tout le terrain perdu en 2022 n'était pas le fruit d'une retraite tactique, mais de défaites pures et

simples. Le Kremlin n'a pas changé ses objectifs ; il a été contenu et arrêté.

C'est pourquoi il est important de continuer à soutenir l'Ukraine en lui fournissant une aide politique, militaire, financière et humanitaire. Les héros ukrainiens qui luttent pour la liberté – pour nous tous et pour ce en quoi nous croyons et que nous défendons – ont besoin d'armes modernes pour repousser l'envahisseur et les méritent. C'est encore plus évident compte tenu des réalités sur le terrain.

Depuis des mois, nous observons de plus en plus une guerre d'usure enragée, un bain de sang à grande échelle. Comme cela a été rappelé à juste titre, Soledar, qui a été bombardée pendant des mois et dont il ne reste plus rien, ressemble maintenant à Marioupol, la marque d'une folie totale. Les journalistes parlent d'une usine à viande, où le groupe Wagner utilise les vies humaines comme de la chair à canon.

C'est devenu monnaie courante : à chaque fois que la Russie stagne et rencontre des difficultés sur le terrain, elle cible délibérément les infrastructures essentielles, en particulier le réseau de distribution électrique de l'Ukraine et sa capacité de production d'énergie – ce qui, soit dit en passant, est un crime de guerre flagrant – notamment grâce à l'utilisation intensive de drones iraniens, acquis illégalement en violation de la résolution 2231 (2015), et nous attendons toujours que le Secrétariat fasse la lumière sur ce point.

La Russie a tenté de forcer l'Ukraine à se soumettre. Elle a échoué. Les Ukrainiens n'ont peut-être ni électricité, ni réserves d'eau ou ni de quoi se chauffer, mais ils ont du cœur, un cœur vaillant qui défend leur pays, leur liberté et leur droit d'être eux-mêmes. Mais n'oublions pas que tôt ou tard, les responsables des crimes commis devront répondre de leurs actes et en payer le prix.

Comme toute autre guerre, celle-ci prendra fin un jour. Elle n'aurait jamais dû commencer, mais il n'est jamais trop tard pour y mettre fin. Les appels irréalistes et hypocrites de la Russie à dialoguer alors qu'elle sème le chaos dans le pays, tue ses civils et annexe son territoire par la force ne mèneront nulle part. Les crimes commis contre les civils ukrainiens, les viols et les meurtres, l'échelle des destructions, les sacrifices, le nombre de morts et la folie impérialiste persistante n'ont pas brisé l'Ukraine. Nous le savons tous. Tous ces facteurs n'ont fait que renforcer la détermination des Ukrainiens à se défendre et à barrer la route à l'agresseur.

Pour qu'une solution diplomatique véritable et crédible se matérialise, la Russie doit commencer par retirer ses contingents de l'intérieur des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine. Cela pourrait mener à un résultat.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé, et la Première Vice-Ministre ukrainienne des affaires étrangères, M^{me} Dzhaparova, de s'être jointe à nous aujourd'hui.

Le 1^{er} janvier, alors que nous étions tous en train de célébrer la nouvelle année, le peuple ukrainien a subi trois nuits consécutives de bombardements et de frappes de drones russes contre ses villes. Ces attaques étaient barbares. Elles ont détruit des systèmes qui approvisionnent le peuple ukrainien en chauffage et en électricité durant la partie la plus froide et sombre de l'hiver. Elles ne sont pas le fait d'un pays qui est prêt à renoncer à la guerre.

La nouvelle année nous offre, ainsi qu'à nos collègues du Conseil de sécurité, une occasion de revenir sur l'année écoulée. Commençons par nous remémorer le mandat de cet organe. Le Conseil de sécurité est l'organe qui a la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. C'est un devoir sérieux et solennel. La Charte des Nations Unies et la paix qu'elle s'efforce de réaliser sont entre nos mains ; nous en avons la charge.

En janvier dernier, nous craignons que la paix soit menacée. Il y a 12 mois, les États-Unis mettaient pour la première fois en garde contre des signes troublants indiquant que la Russie était en train de préparer une invasion massive à grande échelle de l'Ukraine. Alors que la Russie amassait des troupes le long de la frontière ukrainienne, y compris au Bélarus, nous avons tiré la sonnette d'alarme et cherché par tous les moyens diplomatiques à prévenir la guerre.

En janvier 2022, nous avons organisé des réunions d'urgence, notamment à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, au Conseil OTAN-Russie et dans le cadre du dialogue bilatéral entre les États-Unis et la Russie sur la stabilité stratégique. Notre objectif était que toutes les parties obtiennent des réponses à leurs préoccupations grâce au dialogue et à la diplomatie. Mais la Russie en a décidé autrement. Le Président Poutine a choisi de frapper au cœur de la Charte des Nations Unies. De fait, il a choisi la guerre au moment même où le Conseil s'employait à préserver la paix.

Aujourd'hui, nous ressentons tous les effets directs et les répercussions de cette guerre insensée. Par exemple, la guerre de la Russie en Ukraine a considérablement aggravé la crise alimentaire mondiale. Le Programme alimentaire mondial estime que plus de 345 millions de personnes sont ou risquent de se retrouver en situation d'insécurité alimentaire aiguë. Le mot aiguë signifie que ces personnes risquent de mourir de faim. Ce nombre, 345 millions de personnes, est plus de deux fois supérieur à ce qu'il était en 2019.

Les attaques de la Russie et le blocus persistant de certains ports ukrainiens ont fait baisser les exportations de produits alimentaires ukrainiens d'environ 30 %. Nous remercions la Türkiye et le Secrétaire général d'avoir contribué à la négociation de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire, qui s'est avérée indispensable pour nourrir les personnes qui ont faim à l'échelle mondiale. Mais la vérité est que les opérations menées dans le cadre de cette initiative ne sont pas à la mesure de la forte demande mondiale de céréales en provenance de la mer Noire. En raison du ralentissement délibéré des inspections par la Russie, des dizaines de navires attendent de partir, et des dizaines d'autres attendent d'être inspectés pour pouvoir acheminer leurs cargaisons de céréales dans le monde.

Ce retard fait augmenter les dépenses et le temps d'attente pour des millions de tonnes de céréales, dont une majorité est destinée à des pays en développement. Cela signifie que 2,5 millions de tonnes de céréales sont bloquées sur place en attendant d'être transportées, et que les agriculteurs ukrainiens attendent de pouvoir semer. Certains navires attendent depuis plus d'un mois. Les céréales sont acheminées deux fois moins vite qu'en septembre et en octobre. Cette initiative doit fonctionner comme prévu, c'est-à-dire en permettant d'acheminer 5 millions de tonnes de denrées alimentaires par mois. Les personnes qui souffrent de la faim dans le monde n'en méritent pas moins. Je prie aujourd'hui les membres du Conseil de se joindre à nous pour exhorter la Russie à renforcer immédiatement sa coopération.

Tout en nous efforçant de maîtriser les répercussions de la guerre menée par la Russie, nous devons également surveiller de près les horreurs qui se produisent sur le terrain en Ukraine. La semaine dernière, le *New York Times* a présenté des comptes-rendus poignants du bureau du Procureur général ukrainien décrivant des cas avérés de violences sexuelles commises contre des femmes, des hommes et des enfants par les forces de la Fédération de Russie. J'encourage toutes

les personnes assises autour de cette table et qui nous écoutent aujourd'hui à lire ce rapport. Les détails sont trop pénibles, trop écœurants pour que je les répète ici aujourd'hui. Bien sûr, nous ne devons pas nous fier qu'au *New York Times* ; la Commission d'enquête internationale indépendante a recensé de nombreux cas présumés de violence sexuelle et de torture.

De la même manière que nous avons prévenu le Conseil en janvier dernier que la Russie préparait une invasion à grande échelle de l'Ukraine, nous l'avons également prévenu plus récemment que l'Iran et la République populaire démocratique de Corée prévoyaient de transférer des matières interdites en Russie. C'est fait. Depuis le mois d'août, l'Iran a transféré des centaines de drones à la Russie, en violation de la résolution 2231 (2015). La Russie a utilisé ces drones iraniens pour mener des attaques contre des infrastructures énergétiques ukrainiennes, privant ainsi des millions de civils ukrainiens d'électricité, de chauffage et de services essentiels en plein hiver. Aujourd'hui, des gens en Ukraine souffrent et meurent à cause du soutien apporté par l'Iran.

Nous pensons que l'Iran envisage maintenant de vendre des centaines de missiles balistiques à la Russie, également en violation des résolutions du Conseil. Nous exhortons l'Iran à changer de cap et à ne pas prendre ces mesures. Et nous demandons à tous ceux qui soutiennent la paix de demander à l'Iran de faire de même.

Dans le même temps, des responsables de la République populaire démocratique de Corée ont déclaré publiquement qu'ils ne soutiendraient pas la guerre menée par la Russie en Ukraine. Cependant, depuis lors, ils ont livré des armes au groupe Wagner en violation directe des résolutions du Conseil de sécurité. Le mois dernier, la République populaire démocratique de Corée a livré des roquettes et des missiles d'infanterie en Russie, destinés au groupe Wagner, soutenu par la Fédération de Russie, en violation de la résolution du Conseil qui impose des sanctions. Nous craignons que la République populaire démocratique de Corée n'envisage de livrer davantage de matériel militaire au groupe Wagner.

Nous condamnons les actions de la République populaire démocratique de Corée et lui demandons instamment de cesser ces livraisons et de se conformer aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Une fois encore, nous encourageons tout le monde à se joindre à notre appel.

En ce début d'année, le monde est fatigué de la guerre. Le peuple ukrainien, qui a tant souffert, aspire à un retour à une vie normale. L'heure est venue pour tous les pays de faire front commun et d'exiger de la Russie qu'elle mette fin à cette guerre insensée. Nous devons nous unir pour défendre la Charte des Nations Unies et ses principes les plus fondamentaux. Nous devons nous unir pour parvenir à une paix juste et sûre, conformément à la Charte.

Nous devons également continuer de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour atténuer les répercussions des actions de la Russie, pour aider ceux qui souffrent en Ukraine et en dehors de ses frontières, et pour amener tous ceux qui violent le droit international et soutiennent cette guerre illégale et immorale à répondre de leurs actes.

M. Pérez Loose (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, Rosemary DiCarlo, de son exposé.

Comme c'est la première occasion que ma délégation a l'occasion d'aborder cette question de la plus haute importance au Conseil de sécurité, je voudrais souligner que, depuis le début de l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine, l'Équateur l'a fermement condamnée. Cette agression contre la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine est contraire aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et au droit international, et elle n'a pas sa place dans un ordre international fondé sur l'état de droit, comme celui défendu par notre Ministre des relations extérieures, M. Holguín Maldonado, lors du débat public du Conseil de sécurité qui s'est tenu hier (voir S/PV.9241). Conformément aux principes de notre politique étrangère et à notre vocation pacifique, nous ne reconnaissons pas et ne reconnaitrons pas l'acquisition de territoires par la force.

Nous exprimons notre appui au Secrétaire général António Guterres pour les efforts de paix qu'il a déployés face aux défis les plus complexes posés par ce conflit et par tout autre conflit impliquant l'un des membres permanents du Conseil de sécurité.

L'Équateur regrette l'application partielle de l'Article 27, paragraphe 3, de la Charte des Nations Unies, qui établit le droit de veto, mais aussi l'obligation pour les parties à un différend de s'abstenir de voter.

Je voudrais également appeler l'attention sur la résolution 2623 (2022), par laquelle les membres du

Conseil de sécurité ont décidé de convoquer la onzième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale, qui a permis aux Membres de l'Organisation de s'exprimer avec détermination.

Ma délégation rappelle la déclaration de la Présidente du Conseil de sécurité du 6 mai 2022 (S/PRST/2022/3), dans laquelle cet organe a exprimé d'une seule voix sa profonde inquiétude concernant le maintien de la paix et de la sécurité en Ukraine et a rappelé qu'en vertu de la Charte des Nations Unies, tous les « Membres de l'Organisation règlent leurs différends internationaux par des moyens pacifiques » (*Article 2, paragraphe 3*). Le Conseil de sécurité et ses membres doivent respecter cette déclaration. Nous demandons donc instamment qu'il soit mis fin à l'invasion, qui approche de son premier anniversaire, et nous exhortons le Conseil à examiner les moyens de suspendre immédiatement les hostilités et de rétablir la paix et la sécurité en Ukraine, sur la base du respect de sa souveraineté, de son intégrité territoriale et de son indépendance politique.

L'Équateur est prêt à appuyer toute initiative qui favorise le dialogue politique et la diplomatie et qui permettrait également d'enterrer le spectre de la menace nucléaire.

L'Équateur déplore la récente escalade des attaques et des bombardements en Ukraine qui continue de provoquer une détérioration de la situation humanitaire, aggravée par les bombardements dirigés contre des infrastructures critiques, qui font qu'il n'est plus possible d'accéder aux services de base. En outre, nous sommes préoccupés par les risques d'accidents ou d'incidents dans les centrales nucléaires. À cet égard, nous réaffirmons notre plein appui à l'Agence internationale de l'énergie atomique et la nécessité de faciliter son travail, y compris sur le terrain, en toute sécurité et sans entrave.

Les attaques contre les infrastructures énergétiques, les maisons d'habitation, les hôpitaux et divers établissements d'enseignement touchent particulièrement les groupes vulnérables tels que les enfants et les personnes âgées. De plus, les coupures de courant causées par ces attaques ajoutent aux souffrances de la population ukrainienne au milieu d'un hiver froid. Ces attaques violent par ailleurs la résolution 2573 (2021) sur la protection des biens indispensables à la survie de la population civile, adoptée en avril 2021. Nous appelons vivement à la cessation des attaques contre les civils et au respect inconditionnel du droit international humanitaire.

Ce conflit, qui inflige douleur et destruction au peuple ukrainien, a changé la dynamique au sein du Conseil de sécurité et a eu des conséquences désastreuses qui ont aggravé l'insécurité alimentaire dans le monde. À cet égard, nous appelons à étendre et à améliorer des initiatives telles que l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire.

Je rappelle au Conseil de sécurité qu'au cours du premier mois de l'agression militaire contre l'Ukraine, l'Équateur a dû évacuer près de 700 citoyens équatoriens, notamment des étudiants, à bord de plusieurs vols humanitaires.

Enfin, sur le plan humanitaire, l'Équateur salue l'esprit d'initiative et les efforts déployés au cours de l'année 2022 par la France et par le Mexique, qui a achevé son travail précieux en décembre dernier. C'est pourquoi l'Équateur travaillera en étroite collaboration avec la France pour continuer à promouvoir la question humanitaire au sein du Conseil de sécurité.

M. Afonso (Mozambique) (*parle en anglais*) : Le Mozambique remercie la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo de son exposé utile et approfondi. Nous saluons la participation à la présente séance d'autres délégations, en particulier de S. E. M^{me} Emine Dzhaparova, Première Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Ukraine, accompagnée de notre collègue, S. E. M. Sergiy Kyslytsya, Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'ONU.

Dans sa dernière déclaration de l'année passée, fin décembre, le Secrétaire général António Guterres a confié son espoir prudent de voir l'année 2023 marquer la fin du conflit, espoir que nous avons alors fait pleinement nôtre. Nous constatons toutefois qu'après presque un an de conflit armé, la guerre ne montre guère de signes d'apaisement. Le conflit semble s'engager dans une escalade inexorable, comme l'a indiqué la Secrétaire générale adjointe DiCarlo dans son exposé.

Nous sommes profondément préoccupés par le fait que l'Europe, continent à l'origine de deux tragiques guerres mondiales et épicerie d'une longue guerre froide, plonge une nouvelle fois le monde dans une situation accablante marquée par la peur et par une crise alimentaire. Nous sommes réunis ici au Conseil de sécurité pour faire en sorte que les différents moyens de parvenir à une solution négociée au conflit soient étudiés. La paix et la sécurité dans le monde, qui constituent un bien collectif mondial, sont dans notre intérêt à tous.

Il convient de rappeler que le concept de sécurité collective, selon lequel la sécurité de chacun est la sécurité de tous, était au centre de la création de l'ONU. Il s'agit d'un concept consacré par la Charte et cher à toutes les nations éprises de paix. À cet égard, nous ne pouvons que nous féliciter des efforts déployés par le Conseil pour traiter cette question.

Le Mozambique plaide en faveur d'une cessation immédiate des hostilités et d'un retour à des négociations directes entre les parties au conflit. Ces négociations doivent être menées de bonne foi par les deux parties, dans l'esprit des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Nous sommes convaincus que le travail humanitaire doit être une priorité absolue, conformément aux règles pertinentes du droit international humanitaire et aux pratiques de l'humanité.

Il nous semble également nécessaire et important de consolider la plateforme qui a permis la mise en place de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire, avec le concours du Groupe d'intervention mondiale face aux crises alimentaire, énergétique et financière du Secrétaire général. Dans ce contexte, nous encourageons le Secrétaire général à poursuivre ses efforts, avec notre appui, et à mettre son autorité morale au service de la recherche d'une solution négociée au conflit.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Je voudrais commencer par remercier la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo pour son évaluation sobre de la situation. Je voudrais aussi saluer la participation des Vice-Ministres des affaires étrangères de l'Ukraine, S. E. M^{me} Emine Dzhaparova, et de la Pologne, S. E. M. Wojciech Gerwel, à cette séance, ainsi que les représentantes et représentants des autres délégations.

Pour les habitants et habitantes de Kyïv et bien d'autres régions ukrainiennes, cette année a commencé comme la précédente s'était terminée : par une large vague d'attaques aériennes lancées par la Russie. En parallèle, des combats acharnés se poursuivent, en particulier dans l'est de l'Ukraine. Nos pensées sont avec les personnes qui souffrent de cette guerre, où qu'elles soient dans le monde.

L'agression militaire de grande envergure de la Russie contre l'Ukraine constitue une violation grave du droit international et de la Charte des Nations Unies. La Suisse condamne fermement cette violation et soutient pleinement la souveraineté et l'intégrité territoriale de

l'Ukraine. Nous appelons la Russie à entamer immédiatement une désescalade de la situation, à cesser toutes les opérations de combat et à retirer sans délai ses troupes de l'entier du territoire de l'Ukraine, y inclus des zones déclarées annexées. La Russie, Puissance occupante, est tenue de respecter ses obligations de droit international humanitaire et les droits de l'homme. La Suisse appelle à ce que l'accès rapide et sans entrave de l'aide humanitaire soit garanti sur l'ensemble du territoire ukrainien, y compris dans les zones occupées par la Russie. Nous condamnons également l'implication du Bélarus dans l'agression militaire russe.

Lors d'un conflit armé, les civils paient le prix fort. Leur protection est un impératif humanitaire. La Suisse souligne que toutes les parties doivent assurer la protection de la population civile, ainsi que des personnes hors de combat, et respecter le droit international humanitaire et les droits de l'homme. Or, en Ukraine, depuis février 2022, des milliers de civils sont morts ou ont été blessés. La population ukrainienne a subi et fait toujours face à des situations terrifiantes, y compris des actes qui constituent, selon la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine, des crimes de guerre et des violations des droits de l'homme. Des millions de personnes ont été contraintes de quitter leur foyer, dont une grande majorité de femmes et d'enfants. Elles ont souvent été exposées à des risques élevés tels que la traite des êtres humains et les violences sexuelles.

À tout cela s'ajoutent, ces derniers mois, les attaques russes récurrentes contre les infrastructures énergétiques en Ukraine. Sans électricité, le fonctionnement de services essentiels, tels que les hôpitaux et les systèmes d'approvisionnement en eau, est entravé.

Face à ces constats, je réitère aujourd'hui l'appel de la Suisse à cesser toute attaque contre les civils et les personnes hors de combat, contre des biens civils et contre des infrastructures essentielles.

Il faut faire un pas en avant vers des solutions pacifiques, justes et durables. Cela implique un engagement pour des solutions diplomatiques, l'avancement du processus de reconstruction, des actions pour la reddition de comptes et les droits des victimes, ainsi qu'un redoublement d'efforts pour la sûreté et la sécurité nucléaires.

Nous ne devons pas oublier que cette guerre a des conséquences bien au-delà du continent européen. Le fardeau d'une alimentation plus chère, de l'approvisionnement énergétique incertain et de la menace d'un

incident nucléaire pèse sur le monde entier. Nous partageons la conviction du Secrétaire général :

« Ce n'est pas le moment de rester à l'écart, c'est le moment de faire preuve de résolution, de détermination et – oui – même d'espoir. »

La Suisse soutient, y inclus en tant qu'État-hôte à Genève, les bons offices du Secrétaire général et son engagement sans faille pour la paix.

Nous continuerons à apporter une aide humanitaire en Ukraine, par exemple en fournissant des appareils de chauffage mobiles. Nous soutenons la justice pour les victimes, notamment en promouvant la documentation et l'enquête de crimes commis à leur encontre. Et nous nous engageons en faveur d'un processus de reconstruction participatif et transparent sous l'égide de l'Ukraine, comme le prévoient les principes de Lugano.

L'année passée, la guerre est revenue de plein fouet en Europe. En tant que membres du Conseil, il nous incombe de tout mettre en œuvre pour que cette année soit placée sous le signe d'une paix juste, conforme au droit international, en Ukraine et ailleurs dans le monde.

M. de Rivière (France) : Je remercie M^{me} DiCarlo pour son exposé.

Depuis bientôt un an, l'Ukraine résiste avec bravoure et détermination à l'agression russe déclenchée en violation du droit international et de la Charte des Nations Unies. La Russie avait misé sur l'écroulement rapide de l'armée et des autorités ukrainiennes. Onze mois plus tard, l'offensive sur Kyïv a été repoussée, la région de Kharkiv et la ville de Kherson ont été libérées.

À chaque victoire de l'Ukraine, la Russie réagit lâchement en bombardant des infrastructures civiles. Ces frappes ont un objectif très clair : semer la terreur chez les civils et casser le moral du peuple ukrainien. L'annonce unilatérale par le Kremlin d'un cessez-le-feu, que la Russie et ses supplétifs n'ont pas respecté, est une preuve supplémentaire de son cynisme.

Les frappes russes violent les principes fondamentaux du droit international humanitaire et du droit international pénal. Ces actes constituent des crimes de guerre et ils ne resteront pas impunis. La France continuera de se tenir aux côtés des juridictions ukrainiennes et de la Cour pénale internationale.

Alors que ses stocks de munition s'amenuisent et qu'elle se trouve en grande difficulté sur le terrain, la Russie cherche à s'approvisionner par tous les moyens, y compris en violant des résolutions du Conseil de

sécurité. Ainsi, elle recourt largement aux drones fournis par l'Iran. L'Organisation des Nations Unies doit enquêter sur ces transferts qui violent la résolution 2231(2015) et elle doit rendre compte au Conseil. Pour compenser ses nombreuses pertes, la Russie n'hésite pas non plus à mobiliser les mercenaires de Wagner, dont de nombreux criminels.

L'agression russe a des conséquences dévastatrices sur la sécurité alimentaire mondiale, qui est utilisée par la Russie comme une arme de guerre et un instrument de chantage. L'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire a montré son efficacité pour faire baisser le prix des denrées et permettre à celles-ci de parvenir à ceux qui en ont le plus besoin. Plusieurs millions de tonnes de blé ont été exportées, dont la majeure partie à destination de pays non européens. Nous attendons de la Russie qu'elle assure la pleine mise en œuvre de cet accord. Nous saluons par ailleurs les initiatives concrètes prises par l'Ukraine. La France est quant à elle mobilisée à travers l'initiative FARM ((Food and Agriculture Resilience Mission) et les corridors de solidarité européens.

En poursuivant sa fuite en avant et en multipliant les exactions, la Russie montre avec constance qu'elle ne souhaite pas la paix. Elle porte seule la responsabilité de la poursuite des hostilités. À travers le plan de paix en 10 points proposé par le Président Zelenskyy, l'Ukraine, de son côté, dessine le chemin vers une paix juste et durable. Celui-ci ne pourra advenir sans un retrait total des troupes russes de l'ensemble du territoire ukrainien. C'est la seule voie qui permettra de mettre fin aux souffrances du peuple ukrainien, qui combat courageusement pour sa liberté.

Dans ce contexte, la France continuera de lui apporter tout le soutien nécessaire, afin qu'il exerce son droit à la légitime défense et préserve sa souveraineté, son intégrité territoriale et son indépendance.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : Dans son message du Nouvel An, le Secrétaire général Guterres a déclaré qu'en 2023, nous avons plus que jamais besoin de paix. Aider l'Ukraine et la région européenne à rétablir la paix et la stabilité est une responsabilité à laquelle la communauté internationale, notamment le Conseil de sécurité, ne peut se dérober. En cette nouvelle année, nous devons aussi redoubler d'efforts pour atteindre nos objectifs.

Je tiens à faire les quatre observations suivantes. Premièrement, il faut créer les conditions propices au

dialogue et aux négociations. La situation actuelle en Ukraine est le résultat de l'accumulation progressive et de l'évolution constante de déséquilibres en matière de sécurité profondément ancrés en Europe. Ce n'est que lorsque les parties concernées auront surmonté leurs divergences et se seront assises à la table des négociations que nous pourrons trouver la solution permettant de mettre fin à cette guerre et de reconstruire l'architecture de sécurité européenne.

La voie des pourparlers de paix n'est pas sans obstacles, mais tant que nous poursuivons nos efforts et faisons preuve de détermination et de sagesse politiques, en partant de petits éléments pratiques et en les développant progressivement, la perspective de la paix restera toujours à portée de main. La communauté internationale, en particulier les pays ayant une influence majeure sur la situation actuelle, doivent encourager la Russie et l'Ukraine à dialoguer et contribuer à ouvrir la voie vers une solution politique à cette crise. L'escalade des sanctions ou la fourniture d'armes ne feront que rendre plus difficile un revirement de la situation et pourraient même provoquer des affrontements à plus grande échelle, exacerbant et prolongeant ainsi le conflit, ce qui doit être évité à tout prix.

Deuxièmement, il ne faut ménager aucun effort pour atténuer la crise humanitaire. Le conflit en cours et le froid de l'hiver ont aggravé les besoins humanitaires. Bon nombre de personnes sont confrontées à la réalité des bombardements, du manque d'eau et d'électricité, et de la séparation des familles, alors qu'elles entament la nouvelle année. Les parties au conflit doivent effectivement faire respecter le droit international humanitaire, prendre des mesures pour protéger les civils et les infrastructures civiles contre les attaques, et mettre tout en œuvre pour réduire les conséquences humanitaires du conflit. La poursuite de l'aide humanitaire internationale est indispensable pour aider les personnes touchées par le conflit à passer l'hiver. Il est impératif d'aider l'Ukraine à réparer au plus vite les infrastructures énergétiques endommagées afin que la population puisse survivre à l'hiver et que soit évitée une crise humanitaire de plus grande ampleur.

Le cessez-le-feu de 36 heures décrété par la Russie à l'occasion du Noël orthodoxe a permis à la population de passer les fêtes en toute tranquillité et a fourni des conditions favorables à l'acheminement des fournitures par les organismes humanitaires, ce dont il faut se féliciter. Nous espérons qu'à l'avenir, d'autres initiatives de

cessez-le-feu similaires verront le jour afin de créer les conditions d'un cessez-le-feu global.

Troisièmement, les risques liés à la sécurité nucléaire doivent être éliminés. Les bombardements autour de la centrale nucléaire de Zaporijia n'ont pas cessé, et sa sûreté et sa sécurité sont une source d'inquiétude. Selon l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), les six réacteurs de la centrale sont tous hors service, et la dernière ligne électrique de secours destinée à garantir les fonctions de sûreté et de sécurité de la centrale a été endommagée par des bombardements à la fin du mois de décembre, tandis que la transmission d'électricité n'a repris que la semaine dernière. Cela ne doit plus se reproduire, et toutes les opérations militaires susceptibles d'affecter la sûreté et la sécurité de la centrale nucléaire doivent cesser immédiatement.

La Chine encourage l'AIEA à communiquer régulièrement avec la Russie et l'Ukraine sur la sûreté et la sécurité de la centrale nucléaire de Zaporijia, afin de parvenir au plus tôt à un accord mutuellement acceptable et viable.

Quatrièmement, les répercussions de la crise doivent être contenues. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le conflit en Ukraine et d'autres crises se renforcent mutuellement, et ont des conséquences désastreuses sur la réalisation des objectifs de développement durable. Les pays en développement croulent sous une inflation et un fardeau de la dette de plus en plus élevés. Et rien que l'année dernière, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté et souffrant d'une grave famine a augmenté de plusieurs millions.

Il convient de noter qu'il ne s'agit pas simplement d'une question de production et de demande. Il ne peut être fait abstraction de la perturbation artificielle de la chaîne industrielle et d'approvisionnement mondiale du fait des sanctions unilatérales. Les grands pays développés doivent adopter des politiques économiques, monétaires et commerciales responsables afin d'éviter les retombées négatives qui exacerbent les difficultés auxquelles sont confrontés les pays en développement sur le plan économique et s'agissant des moyens de subsistance, sans parler de l'utilisation de l'économie mondiale comme un outil ou une arme politique, sapant ainsi la dynamique en faveur du relèvement, enclenchée au prix d'efforts considérables.

L'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire a apporté de l'espoir aux personnes qui ont faim. La Chine se félicite de la poursuite de l'Initiative et

encourage le Secrétariat à déployer des efforts concrets pour lever les obstacles à l'exportation de denrées alimentaires et d'engrais russes.

Avec la crise en Ukraine, le monde est une fois de plus à la croisée des chemins. Comme l'a déclaré le Président Xi Jinping, le choix de revenir à la mentalité de la guerre froide et de créer des divisions et provoquer une confrontation, ou d'être mus par le bien-être commun de l'humanité et de défendre l'égalité, le respect mutuel et la coopération mutuellement bénéfique sera une mise à l'épreuve de la sagesse de la communauté internationale et de la raison de l'humanité. Les faits ont prouvé que le conflit, l'antagonisme, l'endiguement et le découplage vont contre l'air du temps et sont donc voués à l'échec, alors que la paix, le développement et la coopération mutuellement bénéfique sont conformes aux attentes des peuples et aux tendances de l'époque.

En ce début d'année, toutes les parties doivent prendre de nouvelles mesures et s'employer à ouvrir de nouvelles perspectives de paix. La Chine continuera à défendre une position objective et impartiale et à déployer des efforts constructifs à sa manière.

M. Costa Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je salue la participation à la présente séance de la Première Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Ukraine, M^{me} Dzhaparova, du Vice-Ministre des affaires étrangères de la Pologne, M. Gerwel, ainsi que des représentants de la Lituanie et de l'Union européenne. Je remercie la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M^{me} Rosemary DiCarlo, de son exposé détaillé et complet, qui confirme, hélas, les sombres prévisions actuelles. Nous sommes navrés d'entendre une fois de plus qu'il n'y a aucune perspective d'ouverture de négociations de paix, alors que la situation humanitaire continue de se détériorer et que le nombre de victimes civiles augmente chaque jour.

Le Brésil sait que des initiatives telles que le cessez-le-feu temporaire pendant le Noël orthodoxe pourraient ouvrir la voie à la reprise du dialogue. Il est déchirant de constater que même dans de tels moments, il est impossible de parvenir à un accord, et qu'une autre occasion d'instaurer la paix a été gâchée.

Nous exhortons les parties à mettre fin à cette dynamique insensée. Dans le même temps, nous attendons de tous les pays directement ou indirectement impliqués qu'ils commencent à manifester un intérêt sincère pour un dialogue visant à instaurer la paix. La quête exclusive de solutions militaires ne fera

qu'entretenir des rancœurs durables et une situation post-conflit marquée par la fragilité et l'instabilité.

Nous regrettons la dissolution de la mission d'établissement des faits mise sur pied par l'ONU pour enquêter sur les faits qui se sont produits le 29 juillet 2022 à Olenivka, avant même qu'elle n'ait pu entamer ses travaux. Un examen approfondi et impartial est indispensable pour endiguer la prolifération de discours mensongers et empêcher que de telles atrocités ne se reproduisent. Nous encourageons les parties à redoubler d'efforts pour assurer la sécurité des futures missions de ce genre, et le Secrétaire général à revenir sur cette décision.

Le Brésil réaffirme son attachement à la préservation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine, ainsi qu'à un règlement politique du conflit qui tienne compte des préoccupations légitimes des parties en matière de sécurité. Par ailleurs, nous demandons à nouveau que le bien-être de la population civile des deux côtés de la ligne de front soit la priorité de tout un chacun. Nous saluons les nouveaux efforts de médiation déployés par la Türkiye et encourageons les autres Membres de l'ONU à participer à des initiatives qui permettront une cessation rapide des hostilités, afin d'abrégier les souffrances du peuple ukrainien.

M^{me} Oppong-Ntiri (Ghana) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M^{me} Rosemary DiCarlo, de son exposé détaillé sur les conditions de sécurité et la situation humanitaire en Ukraine. Le Ghana salue le travail indispensable mené par les différents organismes des Nations Unies pour faire face aux diverses crises provoquées par la guerre et continue de l'appuyer sans réserve.

Après 10 mois de guerre de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, beaucoup craignent les grands bouleversements qui nous attendent si la guerre ne prend pas fin le plus tôt possible. Nous restons profondément préoccupés par le fait que la belligérance semble l'emporter sur la raison, qui commande de s'éloigner du front et, pour les parties belligérantes, de régler leur différend par le dialogue. La situation actuelle en Ukraine renforce la nécessité impérieuse pour la communauté internationale d'intensifier ses efforts en vue d'un règlement pacifique du conflit.

Malgré les appels répétés des membres du Conseil de sécurité et de la communauté internationale, les agissements de la Fédération de Russie témoignent un

mépris sans fin des obligations découlant du droit international, qui interdisent l'emploi de la force, à l'heure où elle est engagée dans une intense bataille pour s'emparer de la ville de Soledar et de nombreuses autres régions du pays.

Les nombreuses répercussions de la guerre sur la vie des Ukrainiens, en particulier des femmes et des enfants, sont on ne peut plus tragiques. La destruction des infrastructures civiles et énergétiques critiques est monumentale, et des ressources importantes devront être mobilisées pour les remettre en état, dans la mesure du possible. Nous sommes particulièrement préoccupés par les récents discours et postures incendiaires, qui font courir le risque d'une éventuelle propagation des hostilités, prélude à une guerre à plus grande échelle, compte tenu des fractures géopolitiques mondiales actuelles.

Certes, l'Ukraine est le principal théâtre des affrontements, mais la guerre a également accentué les tensions dans les relations entre certains pays les plus puissants et suscité des réactions allant de l'imposition de sanctions à la fourniture d'une assistance militaire à l'Ukraine.

Nous devons également rappeler les effets persistants de la guerre en cours sur l'économie mondiale. Les crises alimentaire, énergétique et financière provoquées par la guerre font que de nombreux pays en développement connaissent une récession économique et sont exposés à un risque accru d'instabilité.

La paix et la sécurité internationales sont menacées par la guerre qui fait rage en Ukraine. Par conséquent, le Conseil de sécurité doit renforcer les efforts de paix en mettant à profit les outils de règlement pacifique prévus par la Charte des Nations Unies. Nous sommes d'avis que le Conseil doit commencer à envisager de lancer un processus clair et transparent associant les parties et tous les autres acteurs concernés. Un tel effort supposerait l'engagement de bonne foi de tous les membres du Conseil et doit viser à trouver des solutions pragmatiques et mutuellement acceptables, fondées sur les règles du droit international et les valeurs déclarées de la Charte des Nations Unies. Il est extrêmement urgent pour le Conseil de sécurité de trouver un terrain d'entente qui lui permettra d'accélérer l'action menée en faveur de la paix en Ukraine.

Organe chargé de promouvoir et maintenir la paix et la sécurité internationales, le Conseil de sécurité a la tâche collective de permettre à l'Ukraine et à sa

population de retrouver la paix. Nous devons cependant souligner que cela est largement tributaire de la volonté de la Fédération de Russie de mettre fin à ses violations de la souveraineté, de l'indépendance politique et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Aussi appelons-nous une fois encore à ce qu'il soit mis fin à cette guerre par le retrait immédiat et sans condition des forces de la Fédération de Russie des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine. Nous sommes fermement convaincus que le dialogue et la diplomatie représentent les voies les plus viables pour répondre de manière globale et mutuellement acceptable aux préoccupations des parties en matière de sécurité et autres.

Nous restons affligés par la souffrance humanitaire que la guerre inflige à la population. Chaque jour que la guerre se poursuit, des innocents en paient le prix, de leur vie et de leurs moyens de subsistance. Des millions de personnes ont été déplacées loin de leur foyer, avec peu d'espoir de le retrouver tel qu'elles l'avaient laissé. Près de 7 000 morts et plus de 111 000 blessés, dont des enfants, ont été recensés jusqu'à présent.

Il est éminemment regrettable que des travailleurs humanitaires périssent également à cause de la guerre. Les attaques délibérées contre les civils et les travailleurs humanitaires sont inacceptables et constituent des violations du droit international humanitaire. Nous les condamnons toutes et appelons les parties à respecter leurs obligations internationales et à ouvrir un accès humanitaire pour toutes les zones touchées.

Nous condamnons toutes les violations des droits humains et atteintes à ces droits qui découlent de la guerre et demandons une fois encore des enquêtes approfondies, transparentes et indépendantes sur tous les cas rapportés. Nous déplorons que la mission d'établissement des faits de l'ONU qui devait enquêter sur le meurtre de prisonniers à Olenivka ait dû être dissoute pour des raisons de sécurité. Malgré les revers, nous devons demeurer collectivement déterminés à demander des comptes aux auteurs de tous les crimes de guerre et à éviter l'impunité en Ukraine.

S'agissant de la sûreté et de la sécurité nucléaires, nous tenons à insister sur la nécessité absolue que les parties prennent des mesures préventives, y compris la délimitation d'une zone démilitarisée autour de la centrale nucléaire de Zaporijia et des autres installations nucléaires du pays. Nous exhortons l'Agence internationale de l'énergie atomique, dans ses échanges avec les parties, à soulever également les préoccupations

concernant le bien-être physique et psychologique du personnel de la centrale de Zaporijia.

Enfin, qu'il me soit permis d'exprimer l'appui indéfectible du Ghana à la souveraineté, à l'indépendance politique et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Nous sommes prêts à apporter notre concours aux efforts déployés par le Conseil et la communauté internationale au sens large pour trouver un règlement global et durable au conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine et aussi pour remédier aux problèmes mondiaux dus à la guerre.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Franchement, nous ne comprenons pas bien pourquoi il a fallu convoquer la séance d'aujourd'hui. Est-ce pour que nous puissions écouter un exposé de la Secrétaire générale adjointe DiCarlo, basé sur des informations prétendument fiables, gracieusement fournies par des sources et commissions soi-disant indépendantes ? Avons-nous entendu quoi que ce soit de nouveau de nos anciens partenaires occidentaux, aujourd'hui ? Avons-nous entendu quoi que ce soit que nous n'ayons pas déjà entendu répété de diverses manières au cours de l'année écoulée ?

Il y a un roman intitulé *Vanity Fair*, de l'auteur britannique William Thackeray, qui est très connu en Russie. Dans le même esprit, les séances sur l'Ukraine qui sont convoquées par nos anciens partenaires occidentaux nous font de plus en plus penser à une « foire à l'hypocrisie », où l'hypocrisie des représentants du bloc occidental et du régime de Kiev revêt les formes les plus curieuses.

Par exemple, nos voisins ukrainiens, qui nous ont récemment menacés d'un terrible châtement, et même pratiquement de lancer une offensive sur Moscou, ont aujourd'hui endossé le costume des artisans de la paix. C'est ce que nous avons retenu, à la séance d'hier, des observations de M^{me} Dzhaparova (voir S/PV.9241) et, avant cela, des initiatives de son patron, M. Kuleba. À présent, l'Ukraine s'agite en tous sens en brandissant l'idée d'une sorte de sommet de la paix, laissant entendre de toutes les façons possibles que c'est la Russie qui ne veut pas entendre parler de paix. Il s'agit à l'évidence d'une tentative de toucher la corde sensible du public occidental, qui pose des questions sans cesse plus gênantes sur la manière dont Kiev dépense l'argent qui lui est alloué et sur la raison pour laquelle l'Ukraine rejette toutes les initiatives de médiation réalistes.

À première vue, Kiev a l'air de tendre un rameau d'olivier. Rien ne pourrait être plus noble. Toutefois, il suffit d'un examen superficiel pour voir clairement que, derrière cette charmante façade, il y a un intérieur pourri, voire un objectif dissimulé. Kiev ne cache pas que la paix ukrainienne signifie la capitulation de la Russie, qui doit être approuvée par la communauté internationale. C'est la raison pour laquelle, quand il a fait cette proposition de paix, manœuvre de propagande vide de sens, M. Kuleba a indiqué que la Russie n'était pas censée prendre part à un tel sommet.

L'initiative de paix tant vantée de Zelenskyy, dont nos collègues occidentaux se seraient presque battus pour faire l'éloge, suit la même logique hypocrite et intrinsèquement fallacieuse. À quiconque a cru, ne serait-ce qu'une minute, aux intentions pacifiques du dictateur ukrainien, je tiens à rappeler que, le 30 septembre, l'Ukraine a écarté par la voie législative la possibilité même d'un dialogue avec notre pays. Par le décret no 679, Zelenskyy a littéralement « acté l'impossibilité de mener des négociations avec le Président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine ». Cette provocation législative ne peut s'expliquer que par l'intention de Kiev et de ses parrains occidentaux de poursuivre les combats jusqu'au dernier Ukrainien.

D'ailleurs, il est difficile de se défaire de l'impression que le régime de Kiev et ses plus fervents partisans ont complètement oublié le sens du mot « paix ». Ce n'est pas un hasard si l'Union européenne finance les livraisons d'armes à Kiev par l'intermédiaire de la facilité européenne pour la paix, sans même s'arrêter à ce que cela peut avoir d'affreusement ironique.

Les autorités ukrainiennes ont une fois de plus révélé leur vraie nature, qui est loin d'être pacifique, en mars 2022, lorsqu'elles sont revenues sur leurs propres dispositions réalistes en vue d'un accord de paix que nous étions prêts à envisager. Que le régime de Kiev ait pris cette décision regrettable de lui-même ou sur les instructions de ses parrains à Londres, Washington et Bruxelles, n'a plus beaucoup d'importance à présent. Ce qui importe, c'est qu'à ce moment-là, le régime de Kiev, en dépit des faits et du bon sens, a enfourché l'illusion qu'avec l'assistance militaire directe croissante de l'OTAN, l'Ukraine serait en mesure de vaincre la Russie sur le champ de bataille. Le dictateur de l'Ukraine s'accroche toujours à cette dangereuse chimère, alors même que nombre de dirigeants occidentaux ont adopté un point de vue plus raisonnable sur la situation.

En substance, l'Ukraine est devenue l'entreprise militaire privée de l'OTAN. On lui fournit de l'argent, des armes et du renseignement et on lui dit ce qu'elle doit prendre pour cible et où attaquer. C'est le peuple ukrainien, forcé de combattre pour les objectifs d'un autre, qui souffre. Le Ministre ukrainien de la défense, M. Reznikov, l'a reconnu hier, en déclarant ce qui suit :

« Nous menons la mission de l'OTAN sans que les citoyens de ses États membres n'aient à verser leur sang. C'est notre sang qui est versé. Voilà pourquoi l'Occident doit nous donner plus d'argent et plus d'armes ».

Telle est la formule d'une guerre par procuration de l'OTAN « jusqu'au dernier Ukrainien ». On ne saurait trouver meilleure description. Il faut également y voir la confirmation cynique de ce qui sous-tend véritablement la moindre prétendue initiative de paix des Ukrainiens.

Je m'attends à ce qu'après ma déclaration, nombre de collègues posent la question légitime de savoir ce qu'il faudrait pour que la paix l'emporte en Ukraine. C'est une question légitime, en particulier à présent que le régime de Kiev et ses parrains occidentaux essaient de convaincre tout le monde que le but de l'opération militaire spéciale de la Russie en Ukraine est de détruire l'Ukraine en tant qu'État, presque de la « dé-ukrainiser » et de forcer sa russification. Nous n'avons jamais avancé pareils objectifs.

Il est important de comprendre que nous ne nous battons pas contre le peuple ukrainien. Nous nous battons contre le régime nationaliste criminel, qui est arrivé au pouvoir en 2014 à la faveur d'un coup d'État anticonstitutionnel, appuyé par l'Occident, et qui s'est donné pour mission de faire disparaître de l'Ukraine tout ce qui se rapportait à la Russie et de glorifier les collaborateurs nazis. Cette politique félonne a donné lieu à une guerre meurtrière de huit ans contre les habitants du Donbass qui s'opposaient au nouveau Gouvernement. Notre opération militaire spéciale avait pour principal objet de mettre fin à cette guerre.

Pour les habitants des Républiques de Donetsk et de Lougansk, la guerre durait depuis huit longues années. Quant à savoir comment la population de cette région a jusqu'à présent survécu au milieu des combats d'alors et d'aujourd'hui, et ce que le peuple du Donbass voulait et de quelle manière il a tenté d'y arriver, nous avons l'intention de le dire à tout le monde vendredi prochain dans le cadre d'une réunion organisée selon la formule Arria. Nous pensons que tous les États, à commencer

par les nouveaux membres du Conseil et ceux qui sont intéressés par la question, trouveront cette séance très utile, dans la mesure où l'on y entendra des témoignages de première main de témoins oculaires, de journalistes étrangers et de chercheurs qui étaient sur place.

Tout aurait pu se terminer autrement pour l'Ukraine si Kiev avait appliqué les Accords de Minsk approuvés dans la résolution 2022 (2015), mais cela ne cadrerait pas avec les plans de Zelenskyy ou de ses prédécesseurs, ni, comme on le sait maintenant grâce aux révélations de la Chancelière Merkel et du Président Hollande, avec ceux de la France et de l'Allemagne en tant que pays garants. De plus, nous avons appris que le processus de Minsk n'a été qu'un écran de fumée pour l'Occident, qui armait l'Ukraine en secret afin de la pousser dans un conflit avec la Russie.

Le déclenchement de l'opération militaire spéciale en février 2022 a compromis ces plans. Elle avait pour but de veiller à ce qu'aucune menace contre la Russie ne puisse provenir du territoire ukrainien et de mettre un terme à la discrimination visant les Ukrainiens russophones. Si ce résultat peut être atteint par la voie des négociations, nous sommes disposés à envisager ce scénario. Sinon, ces objectifs seront atteints par des moyens militaires.

Jusqu'à présent, ni le régime de Kiev ni ses parrains occidentaux n'ont tiré les bonnes conclusions de la catastrophe ukrainienne. Qui plus est, avec la connivence de l'Occident, le régime de Zelenskyy s'est transformé en une dictature autoritaire, ce qui constitue en soi un obstacle de taille à la paix. Récemment, la persécution des dissidents et des dirigeants de l'opposition en Ukraine s'est doublée d'une volonté de détruire la seule église canonique du pays, l'Église orthodoxe ukrainienne. Cela pourrait avoir des conséquences graves pour la paix et la sécurité internationales, raison pour laquelle nous estimons que cette situation requiert toute l'attention des membres du Conseil de sécurité. Nous demandons par conséquent à la présidence japonaise de programmer une séance distincte du Conseil de sécurité sur cette question dans l'après-midi du 17 janvier.

M. Biang (Gabon) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe, Rosemary DiCarlo, pour son exposé. Je salue la participation à cette séance de la Première Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Ukraine, du Vice-Ministre des affaires étrangères de la Pologne, ainsi que de notre collègue, le représentant de la Lituanie, et du Chef de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Depuis la dernière séance du Conseil de sécurité sur la guerre en Ukraine (voir S/PV.9208), aucune accalmie n'a été observée sur le terrain. Les populations ne connaissent aucun répit. La dureté des combats qui se déroulent à Soledar et à Bakhmout nous interpelle. Les populations civiles y sont soumises à des bombardements réguliers, prises dans un étau insoutenable pour le contrôle de chaque espace.

Cette guerre a déjà fait, selon les dernières statistiques de l'ONU, plus de 6 millions de personnes déplacées à l'intérieur de l'Ukraine, près de 5 millions de réfugiés, près de 7 000 morts civils et plus de 11 000 blessés. À cela, il faut ajouter les allégations de viols et de violences sexuelles, d'infiltration et de traite des personnes, notamment des enfants et des femmes, y compris la rupture de scolarisation des enfants et les traumatismes psychologiques qui s'étendent au-delà du conflit.

L'utilisation d'armes de destruction massive, et en particulier de drones et autres engins explosifs à large rayon d'impact, de même que des armes à sous-munitions et des mines antipersonnel, a largement contribué à alourdir le bilan de la guerre en Ukraine. De nombreuses attaques ont visé les infrastructures énergétiques, de santé et d'approvisionnement en eau, avec des atteintes directes sur la survie des populations civiles, contraignant ces dernières à fuir pour échapper à l'urgence du péril et rendant plus complexe la distribution de l'aide humanitaire aux millions de personnes dans le besoin. Le nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire a augmenté significativement au fur et à mesure que les températures baissent.

Nous saluons le travail remarquable des organisations humanitaires qui sont engagées en Ukraine et dans les pays d'accueil des réfugiés pour apporter de l'aide, aussi bien en nourriture, en numéraire, en médicaments, en générateurs électriques qu'en eau potable et autres services de première nécessité.

Nous voulons appeler une fois de plus les belligérants à respecter les engagements auxquels ils ont souscrit dans le cadre du droit international humanitaire et à s'abstenir d'utiliser des armes dont les effets indiscriminés infligent des souffrances atroces aux civils.

Alors qu'approche le seuil critique de 12 mois de guerre sans relâche, nous constatons que la rhétorique d'armement à outrance, qui prévaut de part et d'autre, augure un durcissement des combats. Tout porte à croire

que le printemps à venir sera comme cet hiver, une saison d'offensives encore plus violentes.

Nous disons pour cela qu'il est temps que les séances du Conseil soient envisagées et orientées vers une issue qui privilégie la recherche d'une solution. Il est plus que jamais temps que les canaux de la diplomatie s'activent pour mettre fin à cette guerre meurtrière.

Mon pays appelle l'ensemble des parties à mettre toute leur énergie dans la recherche d'une solution politique afin de mettre fin au cycle de souffrances et de détresse. Nous devons faire prévaloir la diplomatie et le dialogue pour mettre fin à la guerre en Ukraine.

M^{me} Frazier (Malte) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé qui donne à réfléchir. Je salue la participation de S. E. M^{me} Dzhaparova, Première Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Ukraine, à la présente séance.

Le début de cette nouvelle année a été bien différent pour le peuple ukrainien en raison de la poursuite de la guerre d'agression menée par la Russie. Au début de cette année 2023, nous devons continuer de prêter une attention particulière à la persistance et à l'intensification de cette guerre illégale, ainsi qu'à ses conséquences sur l'Ukraine et son peuple, mais aussi sur l'Europe et le reste du monde.

Alors que nous continuons d'assister à des attaques systématiques contre des infrastructures critiques, en particulier les systèmes d'approvisionnement en énergie et en eau, nous condamnons cette militarisation manifeste de l'hiver qui porte gravement atteinte aux civils en Ukraine. Ces attaques, qui ont entraîné des pannes d'électricité généralisées et ont perturbé la prestation des services essentiels en Ukraine, constituent une violation du droit international humanitaire, notamment les quatre Conventions de Genève et leurs protocoles. Nous insistons sur le fait que le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme doivent être respectés et défendus en toutes circonstances, sans exception.

Il convient d'attirer l'attention sur les répercussions de cette guerre sur les enfants. Les attaques contre les infrastructures civiles, notamment les écoles et les systèmes de transport, qui viennent s'ajouter aux déplacements, ont une incidence disproportionnée sur les enfants, leur éducation et leur sécurité. Le manque d'accès aux services de base les prive de leurs droits fondamentaux, ce qui aura des conséquences à long

terme qu'il ne sera pas facile d'inverser. Qui plus est, des enfants ont été déplacés de force vers la Russie, ce qui a brisé des liens familiaux et a mis ces enfants dans des situations vulnérables, tout en les privant de leur droit à une vie de famille.

Il y a eu également de graves conséquences pour tous les déplacés et les réfugiés. Le financement des organisations de la société civile, en particulier les organisations de femmes, doit être notre priorité, et toutes les organisations de la société civile doivent être associées et participer véritablement aux mécanismes de coordination et aux processus de décision à tous les niveaux.

Nous avons entendu des témoignages poignants de viols, d'actes de torture et de traite des personnes, qui ont été corroborés par la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine. À cet égard, nous nous félicitons du cadre de coopération entre le Gouvernement ukrainien et l'ONU qui a été mis en place en matière de prévention des violences sexuelles liées au conflit et de mesures visant à y remédier.

Nous demandons instamment que des mesures rigoureuses et rapides soient prises en matière d'application du principe de responsabilité, d'enquêtes, de poursuites, d'indemnisation, de réparations et de prestation de services axés sur les personnes rescapées, fondés sur les droits et tenant compte des traumatismes subis. Une fois de plus, les violences sexuelles sont devenues une caractéristique de la guerre. Nous ne pouvons pas ne pas enquêter sur ces crimes et ne pas en poursuivre les auteurs. Nous ne pouvons pas tolérer l'impunité pour les violences sexuelles commises en période de conflit.

Nous appelons à un accès et à des couloirs humanitaires sûrs, rapides et sans entrave pour toutes les personnes qui ont besoin d'assistance en Ukraine. Nous félicitons les Nations Unies et leurs organismes, ainsi que tous les acteurs humanitaires, qui travaillent sur le terrain dans un environnement opérationnel extrêmement difficile et des conditions éprouvantes.

Ces dernières semaines, nous avons assisté à de nouvelles attaques prolongées contre Kyïv et d'autres villes. Nous exprimons de nouveau nos préoccupations pour les souffrances infligées à la population civile, mais aussi en ce qui concerne le respect du droit international humanitaire, et nous espérons que ces attaques cesseront immédiatement. La provenance établie des systèmes de drones utilisés dans ces attaques soulève de sérieuses inquiétudes auxquelles il convient de répondre.

De même, je réaffirme que les attaques aveugles et les attaques contre les infrastructures critiques doivent cesser. Il incombe au Conseil et à tous ses membres de faire respecter la Charte des Nations Unies et le droit international, sans exception.

Pour terminer, nous nous félicitons des dernières informations positives fournies par la Secrétaire générale adjointe DiCarlo concernant les échanges en cours sur les prisonniers de guerre et les progrès réalisés dans le cadre de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire, et nous appelons la Fédération de Russie à cesser toutes les hostilités et à prendre des mesures concrètes pour régler les questions litigieuses par la voie du dialogue et de la diplomatie, conformément à la Charte des Nations Unies.

M^{me} Nusseibeh (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je voudrais moi aussi me joindre à celles et ceux qui ont remercié la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé et souhaiter la bienvenue à S. E. M^{me} Dzhaporova, Première Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Ukraine, et à S. E. M. Gerwel, Vice-Ministre des affaires étrangères de la Pologne, et je les remercie de leur participation.

Depuis février 2022, le Conseil s'est réuni plus de 40 fois au sujet de la guerre en Ukraine. Nos discussions ont porté sur pratiquement toutes les raisons d'abhorrer la guerre moderne, de la menace d'une confrontation nucléaire au sort des enfants en temps de conflit. Chaque jour qui s'est écoulé l'année dernière a rendu plus urgentes la cessation des hostilités et la nécessité d'un règlement négocié. Pourtant, une saison de combats a fait place à une autre tandis que cette terrible guerre se poursuit.

Aujourd'hui, près de 40 % de la population ukrainienne ont besoin d'une aide humanitaire. Les ravages de la guerre n'ont pas non plus épargné les services essentiels, et l'arrivée de l'hiver aggrave la souffrance des civils, comme nous l'avons entendu. Les donateurs et les organismes humanitaires ont répondu de toute urgence, intensifiant la fourniture de services essentiels et mettant à disposition des milliers de générateurs afin d'aider les gens à passer l'hiver. Ainsi, le programme d'aide de mon pays a jusqu'à présent permis d'envoyer 2 500 générateurs dans le cadre de notre intervention humanitaire face au conflit. Mais les acteurs de l'aide se sont également retrouvés pris entre deux feux. Le 15 décembre, un travailleur humanitaire a été tué alors qu'il distribuait de la nourriture et, quelques jours plus tard, le bureau du

Comité international de la Croix-Rouge à Donetsk a été endommagé par un bombardement.

Cette guerre a déjà tué au moins 7 000 civils ukrainiens et contraint 15 millions de personnes à fuir leur foyer. En septembre, la Banque mondiale a estimé que la reconstruction de l'Ukraine coûterait environ 350 milliards de dollars. C'était avant la destruction généralisée des infrastructures critiques, notamment des centrales électriques et du réseau électrique.

Au-delà des frontières de l'Ukraine, la guerre contribue à perturber la chaîne d'approvisionnement mondiale et les marchés de l'alimentation et de l'énergie et impose des coûts insoutenables aux pays du Sud. Pour les États en développement à faible revenu, le conflit est venu s'ajouter à une économie mondiale déjà en difficulté après la pandémie, avec une hausse des prix et des taux d'intérêt et d'importantes pressions inflationnistes. Près de 60 % de ces pays sont désormais confrontés à une crise de la dette. Des populations très éloignées des lignes de front en Ukraine paient le prix de ce conflit. Pendant ce temps, le système international s'est retrouvé face à une double crise de fonction et de principe. La guerre en Ukraine risque d'enraciner les divisions mondiales au point de paralyser le multilatéralisme en imposant le faux choix de « avec nous ou contre nous ». Dans le même temps, la remise en question des principes les plus fondamentaux inscrits dans le droit international et la Charte des Nations Unies ne pourrait être plus explicite.

Nous reconnaissons tous que la guerre ne peut pas continuer pendant une autre année de vies perdues et d'immenses souffrances. Les Émirats arabes unis ont toujours soutenu qu'il n'existait pas de solution militaire viable. Toutefois, nous reconnaissons qu'en fin de compte, ce sont les parties, l'Ukraine et la Fédération de Russie, qui doivent décider quand et comment elles entameront des pourparlers exhaustifs. Cela étant, la communauté internationale peut et doit faire plus pour accélérer ce processus.

Grâce à une diplomatie active et délibérée, nous devons nous employer collectivement à prévenir une escalade et une expansion de la guerre. Cela suppose notamment de minimiser le risque d'une erreur de calcul. Nous devons également préserver l'espace permettant des interactions positives entre les deux parties, au moins pour normaliser la collaboration dans des domaines clefs tels que l'exportation de céréales et d'engrais, la sûreté et la sécurité nucléaires et le respect du droit international humanitaire. Pour encourager

les parties à s'asseoir à la table des négociations, nous devons également mettre en place des mesures d'incitation sous la forme d'une vision de l'après-guerre qui soit juste et durable.

En 2023, tirons parti du fait que nous avons tous un intérêt clair et urgent à mettre rapidement fin à cette guerre par des moyens pacifiques. Il est tout aussi important que l'ensemble de nos efforts tendent vers un multilatéralisme inclusif et robuste, qui est essentiel pour relever les défis mondiaux urgents, mais également pour préserver la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Ukraine, ainsi que la sécurité, la stabilité et la prospérité à long terme de la région.

Aujourd'hui, nous devons bâtir quelque chose de plus durable, une paix solide et pérenne. Nous devons commencer à imaginer le lendemain de la fin de cette guerre.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je m'associe à celles et ceux qui ont remercié la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé et souhaité la bienvenue parmi nous à S. E. M^{me} Dzhaporova, Première Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Ukraine, et à S. E. M. Gerwel, Vice-Ministre des affaires étrangères de la Pologne.

Il s'agit de notre première séance sur l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie depuis le 9 décembre de l'année dernière (voir S/PV.9216). Depuis, beaucoup d'entre nous se sont reposés, ont récupéré, ont passé les fêtes en famille et se sont préparés pour la nouvelle année. La Russie a passé ce temps à bombarder des civils, à attaquer les infrastructures critiques de l'Ukraine et à tenter de s'emparer de territoire ukrainien, comme elle l'a fait pendant la majeure partie de l'année dernière. Elle a continué de le faire avec l'aide du Bélarus et en utilisant des armes provenant d'Iran et de Corée du Nord, en violation des résolutions du Conseil de sécurité et avec un mépris total pour le Conseil.

Des millions d'Ukrainiens ont passé les fêtes de fin d'année à se mettre à l'abri d'attaques de missiles et de drones, assis dans l'obscurité et le froid et vivant comme réfugiés, personnes déplacées et prisonniers, pour beaucoup à des milliers de kilomètres de chez eux, de leurs familles et de leurs proches.

Comme l'a dit le Secrétaire général hier (voir S/PV.9241), cette guerre a provoqué une catastrophe sur le plan humanitaire et sur celui des droits humains, traumatisé une génération d'enfants et accéléré les crises alimentaire et énergétique mondiales. En conséquence,

des millions de personnes à travers le monde risquent de connaître une nouvelle année de faim et de difficultés.

Beaucoup d'entre nous l'ont dit à maintes reprises, la Russie peut choisir de mettre fin à tout cela immédiatement en cessant ses attaques contre l'Ukraine – pas seulement pendant 36 heures, mais pour de bon – et en retirant ses forces d'Ukraine. Cependant, alors que l'assaut de la Russie continue, l'Ukraine n'a d'autre choix que d'exercer son droit de se défendre. Mais, comme le reste d'entre nous, l'Ukraine aspire à une paix juste et durable. Nous saluons et appuyons l'initiative de l'Ukraine à cette fin.

Nous nous associons à la communauté internationale pour appeler une nouvelle fois à mettre fin à cette guerre, en respectant les droits de l'Ukraine en vertu du droit international et de la Charte des Nations Unies, afin que cette année puisse être une année de paix.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Japon.

Je remercie M^{me} Rosemary DiCarlo de son exposé.

Il est vraiment regrettable que nous devions répéter ce que nous et d'autres États Membres avons déjà dit à maintes reprises à diverses occasions. Cependant, nous sommes contraints d'expliquer notre position une fois de plus.

Le Japon condamne dans les termes les plus énergiques l'agression de la Russie contre l'Ukraine, qui constitue une violation claire et flagrante du droit international et de la Charte des Nations Unies par un membre permanent du Conseil de sécurité, censé assumer la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

La Russie doit immédiatement cesser sa guerre d'agression, retirer l'ensemble de ses forces et de son matériel militaire d'Ukraine et respecter l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, conformément aux nombreuses résolutions de l'Assemblée générale et à l'ordonnance en indication de mesures conservatoires de la Cour internationale de Justice.

Nous condamnons également les attaques de la Russie contre les infrastructures civiles et les villes d'Ukraine. Des civils innocents en Ukraine, y compris des enfants, ont été exposés à des frappes, même pendant les fêtes de fin d'année. La destruction d'infrastructures

énergétiques a sérieusement aggravé la situation humanitaire au cours de cet hiver rigoureux. Toute poursuite de ces attaques est totalement inacceptable. Nous rappelons que mener des attaques sans discrimination contre des populations civiles innocentes est constitutif de crime de guerre. Nous soulignons qu'il ne saurait y avoir d'impunité pour les crimes de guerre et autres atrocités, y compris les violences sexuelles et fondées sur le genre. La communauté internationale doit faire répondre les responsables de leurs actes, conformément au droit international.

Nous condamnons fermement le transfert de drones aériens de l'Iran vers la Russie. Nous appuyons les efforts déployés par le Secrétariat pour enquêter sur l'utilisation potentielle de drones iraniens par la Russie dans sa guerre contre l'Ukraine, conformément à la résolution 2231 (2015). Nous condamnons également avec fermeté les déclarations irresponsables de la Russie sur le nucléaire ainsi que la saisie et la militarisation de la centrale nucléaire de Zaporijia. Nous appuyons pleinement l'action entreprise par l'Agence internationale de l'énergie atomique pour garantir la sûreté et la sécurité nucléaires de la centrale.

Le Japon réaffirme qu'il est prêt à jouer son rôle dans la protection des pays vulnérables qui sont gravement touchés par les répercussions de la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine, ainsi que par sa militarisation de l'énergie et de l'alimentation. Nous nous félicitons de l'accord conclu par toutes les parties pour poursuivre la coopération dans le cadre de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire et réaffirmons notre respect pour les efforts déployés par le Secrétaire général Guterres et la Türkiye à cet égard. Nous exhortons les pays concernés à continuer de mettre en œuvre cette initiative de manière constante.

Les tentatives unilatérales de modifier le statu quo par la force ébranlent le fondement même de l'ordre international fondé sur l'état de droit et n'ont pas lieu d'être, où que ce soit dans le monde. Les États Membres ont réaffirmé ces principes lors du débat public d'hier (voir S/PV.9241). Le Japon renouvelle sa pleine détermination à poursuivre ses efforts d'assistance pour aider l'Ukraine à défendre sa souveraineté et son intégrité territoriale. Nous nous tiendrons résolument aux côtés de l'Ukraine aussi longtemps qu'il le faudra.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole à la Première Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Ukraine.

M^{me} Dzhaparova (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord exprimer mon immense reconnaissance à tous ceux qui ont exprimé leur soutien à l'Ukraine dans sa lutte non seulement pour son existence, mais aussi pour l'existence du monde entier, un monde fondé sur des règles, l'ordre, le droit international et le respect des principes les plus fondamentaux, tels que l'intégrité territoriale et la souveraineté, ainsi que la dignité humaine et la liberté.

Je regrette que le message du mal soit encore ici, occupant le siège d'un membre permanent du Conseil de sécurité, le siège de l'Union soviétique. Ses représentants empoisonnent constamment les débats tenus ici et nous mentent cyniquement à tous. Je réaffirme ce que la délégation de mon pays a déjà souligné, à savoir que les fondements juridiques de cette présence sont plus que douteux, voire inexistantes.

Depuis la précédente séance du Conseil de sécurité sur la guerre de la Russie contre l'Ukraine (voir S/PV.9208), la situation sur le terrain s'est encore détériorée. La ligne de front active avec la Russie est longue de 1 500 kilomètres, et la ligne de combat tout entière s'étend sur 4 000 kilomètres. L'Ukraine est devenue le plus grand champ de mines du monde, couvrant 175 000 kilomètres carrés. La majorité des attaques de missiles et de drones russes, 62 % de toutes les frappes, ont été dirigées contre des infrastructures civiles. Des milliers d'immeubles résidentiels, de maisons, d'écoles, de jardins d'enfants, d'hôpitaux, de musées, de bâtiments religieux, de réseaux électriques, de réseaux d'eau, de voies ferrées et de marchés ont été détruits ou fortement endommagés.

Plus de 7 millions de mes compatriotes, pour la plupart des femmes et des enfants, errent à travers le monde, loin de leurs foyers et de leurs familles. Plus de 7 autres millions d'Ukrainiens sont déplacés à l'intérieur de leur propre pays, en plus des 1,5 million de personnes qui, comme moi lorsque j'ai quitté mon domicile en Crimée, étaient déjà déplacées depuis 2014.

Aujourd'hui, la bataille pour le Donbass fait rage. Les villes de Bakhmout et Soledar sont désormais les principaux points chauds des opérations militaires. Ce qui s'y passe surpasse les images les plus horribles des Première et Seconde Guerres mondiales. Les ruines ont remplacé les bâtiments résidentiels, le vide et les cadavres ont remplacé les foules joyeuses, des troncs

d'arbres calcinés ont remplacé les forêts et des surfaces lunaires ont remplacé les champs de céréales. Il est de notre responsabilité commune de rétablir la paix et la justice, de rendre opérationnelles toutes les dispositions de la Charte des Nations Unies et de garantir un avenir sûr et prospère pour nos enfants, nos petits-enfants et toutes les générations à venir. Telle est notre mission historique et l'héritage que nous laisserons tous ensemble.

Le Président Volodymyr Zelenskyy a lancé une formule pour la paix afin de relever les défis pressants auxquels le monde est confronté. Elle comporte 10 points qui nous permettront de rétablir la sécurité et la justice en Ukraine et dans le monde entier. Cette formule, qui est assez simple, se fonde sur les buts et principes énoncés dans la Charte. Comme nous le voyons tous, la guerre menée par la Russie a des répercussions à travers le monde, car aujourd'hui les États et les peuples sont totalement interconnectés. Lorsque la Russie détruit des champs de céréales et des fermes en Ukraine, les familles de nombreux pays dans le besoin souffrent de pénurie alimentaire et de pauvreté. Notre formule pour la paix vise donc à garantir la sécurité dans toutes ses dimensions, qu'elle soit alimentaire, radiologique, nucléaire, énergétique, ou qu'elle concerne la lutte contre l'écocide, et à empêcher qu'une telle agression ne se reproduise à l'avenir. Nous devons tous mettre au point des garanties de sécurité renforcées afin de nous assurer que cette tragédie ne se reproduise jamais. Nous appelons toutes les nations responsables à faciliter et à promouvoir le plan de la formule pour la paix.

Nous devons également faire front commun pour exercer une pression accrue sur la Russie afin de détruire sa machine de guerre. Même s'il le nie, l'État agresseur ressent déjà l'impact des sanctions. Son armée d'invasion est à court d'armes modernes et de munitions. Et bien que nous n'ayons pas encore gagné, la Russie a déjà perdu. Pour que sa défaite soit définitive et pour que nos démocraties remportent la victoire, d'autres actions conjointes sont nécessaires. À cet égard, mon message est très clair : nous devons renforcer les sanctions dans les secteurs qui revêtent une importance économique particulière pour la Russie. Un embargo total sur le pétrole et le gaz, ainsi que la déconnexion des banques russes du système financier mondial, est le prix que l'État agresseur doit payer.

Totalement isolée, la Russie s'empresse d'intensifier ses liens avec d'autres parias, Moscou les impliquant toujours plus dans sa guerre sanglante de manière

irresponsable. Nous ne pouvons pas laisser ceux qui aident la Russie à commettre ses horribles crimes de guerre se soustraire à leurs responsabilités. Cela vaut également pour le Bélarus, qui nie en toute hypocrisie sa participation effective à la guerre, et pour l'Iran, qui fournit des drones à la Russie, lesquels continuent de représenter un outil indispensable pour mettre en œuvre la stratégie de la Russie visant à répandre la terreur à coup de missiles.

Plus d'une fois, l'Ukraine a officiellement demandé au Secrétaire général et au Secrétariat d'envoyer des experts en Ukraine pour enquêter sur les livraisons de drones par l'Iran à la Russie. Aujourd'hui, je réitère cette demande dans l'espoir qu'une mission sera dépêchée dès que possible, car ce retard nuit à la crédibilité du Conseil de sécurité, ainsi qu'à sa capacité à assurer l'application de ses propres décisions, en particulier la résolution 2231 (2015).

Les efforts que nous déployons pour rétablir la paix et la sécurité ne peuvent être complets en l'absence de mesures visant à garantir la justice. C'est pourquoi il est primordial de créer un tribunal spécial pour que les criminels de guerre russes répondent de leurs actes. En presque 11 mois, l'État agresseur a déjà commis plus de 64 000 crimes de guerre répertoriés. Et je n'ose imaginer combien d'autres charniers, comme ceux découverts à Boutcha, Izioum et Lyman, seront découverts après la libération complète de nos territoires. Ces crimes terrifiants n'auraient pas pu être commis sans ce qu'on pourrait appeler la source de tous les crimes, à savoir le crime d'agression qui a commencé dans ma Crimée natale en 2014.

J'aimerais partager avec le Conseil mon histoire personnelle datant de mars 2014, lorsque je vivais en Crimée et que j'étais une journaliste parcourant toute la péninsule pour recueillir des preuves du crime d'agression de la Russie. L'Envoyé spécial du Secrétaire général, l'Ambassadeur néerlandais Robert Serry, devait présenter un exposé, mais au bout de deux heures, il n'était toujours pas arrivé. Selon certaines rumeurs, il avait été enlevé, capturé par les groupes dits de légitime défense. J'ai en fait été la première à le retrouver, dans l'un des cafés du centre de Simferopol, et je l'ai aidé à communiquer avec le Service fédéral de sécurité russe. Il s'est vu adresser un ultimatum lui demandant de quitter la Crimée dans les plus brefs délais. La dernière chose qu'il m'a dite lorsque nous étions ensemble à l'aéroport de Simferopol – où nous avons été emmenés par le Service fédéral de sécurité russe dans un convoi formé

de personnes bien équipées – c'est qu'il rendrait compte en détail au Secrétaire général de tous les problèmes liés à son voyage, étant donné qu'il n'avait pas été en mesure d'exercer son mandat.

Et c'est exactement ce qui s'est passé. Bien que la Russie se soit déclarée disposée à accorder un accès total aux délégations internationales et aux missions de surveillance – notamment à Olenivka – en réalité, elle n'a pas accepté de faire l'objet d'une surveillance parce qu'elle veut dissimuler ses crimes. En ce qui concerne Olenivka, de notre côté, nous avons bien entendu fourni toutes les garanties nécessaires à un tel accès et à une mission d'établissement des faits. Nous regrettons que la Russie n'ait pas fait de même.

La Cour pénale internationale de La Haye, qui enquête sur les crimes commis par la Russie contre l'Ukraine, n'a pas la compétence et le pouvoir nécessaires pour engager des poursuites en rapport avec l'agression de la Russie. C'est pourquoi nous estimons que la seule façon de rétablir la justice est de mettre en place un mécanisme international ou un tribunal spécial. Le soutien du Conseil au projet de résolution pertinent est un signe d'espoir pour chaque Ukrainien et chaque Ukrainienne dont la vie a été tragiquement marquée par la guerre de la Russie.

Ma remarque suivante a trait à l'aide en matière de défense et aux armes. Les systèmes de défense anti-aérienne demeurent une priorité absolue, étant donné que la Russie continue de répandre la terreur à coups de missiles à travers toute l'Ukraine. En conséquence, près de la moitié de nos infrastructures énergétiques ont été endommagées. Des millions d'Ukraiennes et d'Ukrainiens sont contraints de s'éclairer à la bougie le soir et la nuit, car ils n'ont pas d'électricité.

Pour sa part, même si elle subit des attaques sans précédent, l'Ukraine continue de partager non seulement ses valeurs et sa dignité, mais également des choses très concrètes, notamment dans le cadre de son initiative « Grain from Ukraine ». Je remercie d'ailleurs l'ONU et un certain nombre de nos partenaires d'avoir apporté leur soutien à cette initiative humanitaire du Président ukrainien.

Il est clair qu'il ne saurait être question de faire des compromis avec le mal, car si l'Ukraine cesse de se battre, elle mourra. Le monde tel que nous le connaissons mourra. Si la Russie met un terme à son agression, la guerre prendra fin. C'est aussi simple que cela.

Cependant, même après la victoire, les défis à relever seront nombreux. Selon nos toutes dernières estimations, le montant total des dommages causés aux infrastructures civiles et critiques de l'Ukraine dépasse les 127 milliards de dollars. Le relèvement de l'Ukraine comptera parmi les projets d'investissement les plus importants. L'Ukraine est aujourd'hui devenue le plus grand chantier d'Europe, offrant aux partenaires internationaux un large éventail de possibilités pour mettre en œuvre les meilleures pratiques dans les domaines de l'ingénierie, de la construction et du transfert de technologies. Plus vite l'Ukraine se relèvera, plus vite elle pourra à nouveau concentrer tous ses efforts, en tant que partenaire fiable et contributeur actif, sur la résolution des problèmes mondiaux tels que les changements climatiques, l'insécurité alimentaire, la pauvreté, les conflits et bien d'autres qui ont des répercussions sur la vie quotidienne de centaines de millions de personnes dans le monde.

Aujourd'hui, le quotidien des Ukrainiennes et des Ukrainiens correspond exactement à la réalité que l'ONU s'est engagée à combattre et à éradiquer : une réalité marquée par la guerre et l'insécurité, le manque d'accès aux services de base tels que l'eau et l'électricité, la pauvreté et la dégradation de l'environnement. Aux yeux de beaucoup, les conditions de vie dans mon pays peuvent paraître inimaginables : faire la cuisine avec du bois de chauffage, stocker de l'eau dans des bouteilles en plastique pour pouvoir boire, faire la vaisselle et tirer la chasse d'eau, lire et faire ses devoirs à la lumière des bougies, faire la lessive dans une baignoire, devoir effectuer une promenade de santé de 20 étages ou plus au lieu d'utiliser l'ascenseur, dormir vêtu d'un manteau, d'un bonnet et de gants, et se protéger des bombes dans les abris. Il s'agit de problèmes auxquels sont confrontés de nombreux pays vulnérables et que le Sommet sur les objectifs de développement durable et le Sommet de l'avenir, qui se tiendront prochainement, sont censés aborder.

Je pourrais continuer à décrire le mode de vie médiéval qui prévaut en Ukraine, mais mon propos principal est tout autre. Dans mon pays, pratiquement personne ne se plaint. Tous les habitants se comportent comme des soldats ukrainiens dans les tranchées. Nous faisons preuve de dignité malgré toutes les menaces et les difficultés. Nous vivons nos vies avec dignité, en chérissant notre unité et notre capacité de résistance, en nous encourageant mutuellement par des messages d'amour et de soutien, en partageant la nourriture, les vêtements et les bougies, en pleurant nos héros et en

célébrant nos nouveau-nés. Et nous sommes heureux de voir des gens dans les rues. Je suis même heureuse dans les embouteillages. Qui pourrait s'imaginer être heureux dans un embouteillage ? Nous sommes en train de devenir des experts en groupes électrogènes. Et le vœu que nous nous sommes le plus adressé le soir du Nouvel An et de Noël a été celui de la victoire.

La victoire de l'Ukraine n'est pas seulement le vœu le plus cher de millions de mes compatriotes qui – si j'ose dire – se dressent contre le néocolonialisme et le rétablissement d'un empire et se battent pour l'indépendance du pays, sans plus aucune crainte. C'est aussi l'objectif commun de tous ceux qui sont conscients que si un grand pays attaque un petit pays, personne dans cette salle – et donc personne dans leurs pays respectifs – ne peut se sentir en sécurité. Cependant, nous pouvons garantir cette sécurité en œuvrant de concert, épaule contre épaule, main dans la main, et de cœur à cœur. Nous pouvons y arriver.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Vice-Ministre polonais des affaires étrangères.

M. Gerwel (Pologne) (*parle en anglais*) : La Pologne félicite le Japon d'avoir convoqué l'importante séance d'aujourd'hui. Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, de votre déclaration, et je remercie la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo de son exposé et de ses précieuses observations. Je remercie également S. E. M^{me} Emine Dzhaparova de sa déclaration et de son témoignage sur la dignité du peuple ukrainien, qu'elle a évoquée avec tant d'éloquence.

Chaque jour où elle poursuit son agression contre l'Ukraine, la Russie enfreint les normes et les principes les plus fondamentaux du droit international, consacrés par la Charte des Nations Unies et d'autres documents historiques. Nous sommes contraints de répéter cette évidence à l'envi, même si cela tombe dans l'oreille d'un sourd, à savoir l'agresseur. Aujourd'hui, je voudrais faire trois observations concernant la situation actuelle en Ukraine.

Premièrement, je tiens à assurer le Conseil de sécurité que la Pologne continuera à faire office de centre humanitaire pour l'Ukraine aussi longtemps que cela sera nécessaire. C'est avec fierté que nous avons proposé nos services bienveillants à l'Ukraine et à la population ukrainienne dès le premier jour de l'invasion russe. En plus d'offrir un abri à des millions de réfugiés ukrainiens, la Pologne continue de fournir une aide

multidimensionnelle et d'en faciliter le transfert, tout en accueillant plusieurs centaines de travailleurs humanitaires provenant de plus d'une douzaine d'organismes des Nations Unies et d'organisations internationales. Nous sommes la principale plateforme de soutien à l'Ukraine, et nous avons l'intention de continuer à jouer ce rôle particulier aussi longtemps que nécessaire.

Deuxièmement, je voudrais informer le Conseil des conclusions du sommet du triangle de Lublin réunissant les Présidents de l'Ukraine, de la Pologne et de la Lituanie, qui s'est tenu à Lviv, en Ukraine, il y a tout juste deux jours. Dans leur déclaration commune, les trois dirigeants ont souligné, entre autres, leur plein appui à la création, conformément aux principes du droit international, d'un tribunal international spécial chargé de statuer sur le crime d'agression commis par la Fédération de Russie contre l'Ukraine. Les Présidents se sont également prononcés en faveur de la convocation du sommet mondial sur la formule pour la paix, proposé par l'Ukraine pour consolider le soutien international, tel que présenté par le Président Zelenskyy. La Pologne et la Lituanie ont par ailleurs réaffirmé leur appui ferme à la perspective euroatlantique de l'Ukraine.

Enfin, et surtout, je terminerai par un appel aux membres du Conseil de sécurité et à l'ensemble de la communauté internationale. Il est de mon devoir d'exprimer dans cette salle la préoccupation de la Pologne quant au rôle joué par le Bélarus dans la stratégie du Kremlin vis-à-vis de l'Ukraine. À l'heure actuelle, nous savons déjà que Minsk appuie politiquement et concrètement l'agression de la Russie. En outre, l'accélération du renforcement des forces militaires russes au Bélarus, y compris les manœuvres militaires entre la Russie et le Bélarus annoncées récemment et qui se dérouleront entre le 16 janvier et le 1^{er} février, devrait déclencher de nouveaux signaux d'alarme. Je n'ai besoin de rappeler à personne ici que le déploiement de troupes et de matériel militaire russes au Bélarus il y a tout juste 12 mois a constitué un prélude à l'invasion à grande échelle dont nous sommes témoins depuis le 24 février 2022. La concentration de troupes dans notre région est une évolution négative dont nous avons pris acte. Nous devons donc faire comprendre au Bélarus qu'il peut encore faire marche arrière et faire le bon choix. Minsk doit prendre conscience que toute nouvelle participation active à cette invasion donnera lieu à une réponse ferme de la part de la communauté internationale.

Mettons tout en œuvre pour prévenir une nouvelle escalade du conflit et employons tous les

outils disponibles pour instaurer la paix juste à laquelle l'Ukraine aspire.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Lituanie.

M. Paulauskas (Lituanie) (*parle en anglais*) : Je fais la présente déclaration au nom des trois États baltes, à savoir l'Estonie, la Lettonie et mon propre pays, la Lituanie.

Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé, et je remercie également la présidence japonaise de me donner l'occasion de prendre la parole devant le Conseil de sécurité.

La date d'aujourd'hui revêt pour nous une valeur symbolique, car, le 13 janvier, la Lituanie commémore la Journée des défenseurs de la liberté. Ce jour-là, en 1991, la population lituanienne, moi y compris, s'est dressée sans armes contre les chars soviétiques afin de défendre l'indépendance et la liberté de la Lituanie. Chaque année, nous, les États baltes, commémorons toutes les victimes qui ont péri dans la lutte pour notre indépendance vis-à-vis de l'empire soviétique, et nous restons aujourd'hui aux côtés de l'Ukraine pour défendre non seulement sa liberté, mais aussi la nôtre.

Nous approchons à grands pas d'un jalon morbide : le premier anniversaire de la guerre d'agression non provoquée, injustifiée et illégale de la Russie contre l'Ukraine. À l'heure où nous parlons, les troupes russes poursuivent leurs attaques systématiques et de grande envergure contre les civils, détruisent délibérément les infrastructures vitales de l'Ukraine et commettent au quotidien d'horribles crimes de guerre dans le pays. Cela témoigne sans conteste de la brutalité et du désespoir qui caractérisent le régime russe. Si elle n'est pas arrêtée, la Russie continuera de menacer l'ordre international fondé sur des règles et de nourrir ses ambitions impérialistes et coloniales pour maintenir l'Ukraine dans sa sphère d'influence.

Si la Russie n'est pas arrêtée, les pays du monde entier continueront à subir les conséquences de la guerre, qui se traduisent notamment par une insécurité alimentaire et énergétique aiguë. Nous réaffirmons que la Russie est la seule responsable de ces souffrances, puisqu'elle a déclenché cette guerre d'agression en violation flagrante de la Charte des Nations Unies et des principes fondamentaux qui y sont consacrés. La Lituanie, l'Estonie et la Lettonie soutiennent pleinement l'initiative de l'Ukraine concernant la création d'un tribunal spécial chargé de sanctionner le crime

d'agression contre l'Ukraine. Les crimes commis par la Russie sur le sol ukrainien ne peuvent rester impunis.

Nous saluons le peuple ukrainien pour l'admirable courage dont il fait preuve en défendant son pays, ainsi que l'ordre juridique international et la Charte. La communauté internationale doit continuer à faire tout ce qui est en son pouvoir pour aider l'Ukraine à remporter la guerre et à passer l'hiver, notamment en fournissant d'urgence des équipements énergétiques spécialisés et en contribuant à la réparation des infrastructures énergétiques détruites.

Les États baltes continueront d'apporter leur appui pour faire face aux conséquences des attaques systématiques et délibérées de la Russie contre le secteur énergétique ukrainien, en complément d'autres mesures d'aide officielle. Nos pays figurent parmi les principaux soutiens de l'Ukraine par habitant : conjointement, ils ont fourni plus de 1,3 milliard d'euros d'aide officielle à l'Ukraine depuis février 2022, sans compter les initiatives privées. Au cours des huit dernières années, nous avons apporté notre aide aux communautés vulnérables dans les régions d'Europe orientale déchirées par les conflits et, depuis février dernier, nous avons intensifié notre aide pour répondre aux besoins massifs et urgents en matière de secours et de protection auxquels les civils sont confrontés en Ukraine.

Afin d'aider la population ukrainienne à passer l'hiver, nos gouvernements, la société civile et des entreprises privées ont déjà envoyé d'importantes quantités d'équipements en Ukraine, notamment des groupes électrogènes, des transformateurs électriques et des pièces de rechange. L'Estonie, la Lettonie, la Lituanie et l'Union européenne continueront de réfléchir aux possibilités d'utiliser les avoirs gelés de la Russie pour contribuer à la reconstruction de l'Ukraine et à des fins de réparation, conformément au droit international. Nous devons veiller à ce que le principe selon lequel « l'agresseur paie les dommages » soit pleinement mis en œuvre dans la pratique.

Les États baltes appuient tous les efforts sérieux qui sont déployés pour mettre fin à la guerre d'agression de la Russie. Nous nous félicitons de la formule de paix en 10 étapes proposée par le Président ukrainien, formule que nous considérons comme une base solide pour parvenir à la paix en Ukraine. Toute solution à l'agression de la Russie contre l'Ukraine doit veiller à ce que la voix de l'Ukraine soit entendue et que sa souveraineté, son indépendance, son unité et son intégrité territoriale à l'intérieur de ses frontières internationalement

reconnues soient respectées. En tant que communauté internationale, nous devons continuer d'exiger chaque jour que la Russie mette fin à cette agression brutale. Notre position est claire : nous soutiendrons l'Ukraine et défendrons les principes inscrits dans la Charte des Nations Unies aussi longtemps que cela sera nécessaire. Nous sommes convaincus que l'Ukraine l'emportera, ainsi que l'a exprimé avec force aujourd'hui M^{me} Emine Dzhaparova, Première Vice-Ministre ukrainienne des affaires étrangères.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Skoog.

M. Skoog (Union européenne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres. La Macédoine du Nord, le Monténégro, l'Albanie, l'Ukraine, la République de Moldova et la Bosnie-Herzégovine, pays candidats ; la Géorgie, candidat potentiel ; ainsi que la Norvège et l'Andorre, s'associent à la présente déclaration.

À l'instar des autres orateurs, je tiens à remercier M^{me} Rosemary DiCarlo de son exposé, et à vous remercier, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de dire quelques mots sur cette question très importante.

Premièrement, je tiens à saluer la participation et le témoignage aujourd'hui de la Première Vice-Ministre ukrainienne des affaires étrangères, et à lui rendre hommage. Elle a, selon moi, prononcé une déclaration extrêmement percutante sur le fait que la lutte du peuple ukrainien est et devrait être la lutte de chaque pays libre et de chaque Membre de l'Organisation des Nations Unies.

La Russie a décidé de violer l'un des principes les plus fondamentaux du droit international et de lancer une véritable guerre d'agression contre son voisin, un autre Membre de l'Organisation qui est la nôtre. Le courage et la résilience du peuple ukrainien dans ses heures les plus sombres ont inspiré le monde entier, et nous nous sommes réunis, y compris ici même à l'ONU, pour condamner cette agression non provoquée et défendre la Charte des Nations Unies. En 2023, deux semaines à peine après le début de la nouvelle année, la Russie poursuit ses attaques sauvages contre les civils et les infrastructures critiques, et ce, en plein hiver. C'est pourquoi, face à cette situation, nous devons rester solidaires de l'Ukraine et continuer de défendre ensemble les principes fondateurs de l'Organisation. Nous appelons chacune et chacun, en tant que membres du Conseil de sécurité, à assumer sa responsabilité de faire

respecter la Charte et de défendre la paix et la sécurité internationales.

Aujourd'hui, tandis que les attaques de la Russie contre le peuple ukrainien se poursuivent, je voudrais insister sur trois points : premièrement, la nécessité de protéger les civils ; deuxièmement, l'importance d'appliquer le principe de responsabilité ; et, troisièmement, le fait que nous appuyons toutes les initiatives sérieuses visant à instaurer une paix juste.

Premièrement, les Membres de l'ONU ont l'obligation, en vertu du droit international, de protéger les civils. La campagne de frappes aériennes systématiques que la Russie continue de mener contre des cibles civiles et des infrastructures critiques en Ukraine doit cesser. Ces attaques cruelles et inhumaines ne visent qu'à aggraver les souffrances humaines et à priver la population ukrainienne et les services d'urgence d'électricité, de chauffage et d'eau. Les attaques dirigées contre des civils et des infrastructures civiles viennent s'ajouter au nombre croissant d'éléments prouvant que la Russie a commis des crimes de guerre, comme le rapporte la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine.

L'Union européenne a intensifié son aide humanitaire et son assistance en matière de protection des civils, ainsi que son soutien au rétablissement des infrastructures critiques de l'Ukraine, afin d'aider le pays à passer l'hiver. Nous avons également pris des mesures restrictives supplémentaires contre la Russie, et l'Iran, en réaction à la livraison de drones et à leur déploiement meurtrier dans la guerre d'agression de la Russie.

Nous demandons à nouveau à la Russie de garantir un accès humanitaire sans entrave à toutes les zones qu'elle contrôle temporairement, ainsi qu'aux personnes détenues par la Russie et à celles transférées de force vers le territoire russe. La pollution provoquée par les mines terrestres et les restes de guerre abandonnés par les forces armées russes constitue non seulement un obstacle sérieux aux efforts de secours et d'acheminement de l'aide, mais aussi une grave menace pour la vie des civils, en particulier des enfants.

Deuxièmement, il ne peut y avoir d'impunité. La guerre de la Russie a semé la mort et la destruction chez son voisin. L'Union européenne salue tous les efforts déployés pour que les auteurs de crimes de guerre et des autres crimes les plus graves commis dans le cadre de la guerre menée par la Russie aient à répondre pleinement de leurs actes, y compris les mesures prises

pour veiller à ce que les auteurs de ce crime d'agression soient traduits en justice. La Russie doit assumer les conséquences juridiques de toutes ses violations du droit international, et le principe de responsabilité, dans son sens le plus large, doit être garanti, ce qui inclut le droit des victimes à la vérité et à des réparations, ainsi que les garanties de non-répétition.

Nous soutenons les enquêtes menées par le Procureur de la Cour pénale internationale. L'Union européenne rappelle également l'ordonnance rendue par la Cour internationale de Justice en mars dernier, enjoignant à la Russie de suspendre immédiatement ses opérations militaires en Ukraine. Nous appelons la Russie à se conformer à cette ordonnance juridiquement contraignante, et continuerons à appuyer l'Ukraine dans le cadre des procédures de la Cour internationale de Justice.

Troisièmement, nous appuyons tout effort constructif destiné à mettre fin à la guerre menée par la Russie. La paix passe par le retrait par l'agresseur de ses forces et équipements militaires de l'ensemble du territoire ukrainien et par le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Nous sommes

prêts à soutenir l'initiative de l'Ukraine en faveur d'une paix juste. À ce jour, la Russie n'a fait montre d'aucune volonté réelle d'instaurer une paix juste et durable, conformément à la Charte des Nations Unies ou au droit international. Les forces russes ont poursuivi leurs frappes aériennes incessantes contre les civils, faisant du froid et de la faim des armes de guerre. La Russie a empêché le Conseil de sécurité de prendre la moindre mesure concrète en réponse à tous ces crimes.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer l'appui sans réserve de l'Union européenne à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Nous resterons aux côtés de l'Ukraine et de sa population aussi longtemps qu'il le faudra. Nous continuerons à accroître la pression exercée collectivement sur la Russie, avec nos partenaires internationaux, pour la pousser à mettre fin à sa guerre d'agression et à retirer ses troupes. Et nous continuerons d'être en première ligne des efforts déployés au niveau international pour faire face à toutes les conséquences mondiales de l'agression russe. Nous comptons sur les membres du Conseil de sécurité pour faire de même.

La séance est levée à 17 h 10.